

47	11/07/2014	BE 0221.518.504	69	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	14310.00280	CONSO 1.1

**COMPTES CONSOLIDÉS EN EUROS**

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM <sup>(1) (2)</sup> : INTEGRALE

Forme juridique: Caisse Commune d'assurances

Adresse: Place Saint-Jacques ..... N°: 11 ..... Bte: 101 .....

Code postal: 4000 ..... Commune: Liège.....

Pays: Belgique.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: .....

Adresse Internet <sup>(3)</sup>: <http://www.integrale.be> .....

Numéro d'entreprise BE-0221.518.504

COMPTES CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du 2014/06/13

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 2013/01/01 au 2013/12/31

Exercice précédent du 2012/01/01 au 2012/12/31

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** <sup>(1)</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Alain DE LONGUEVILLE, Director of Group Retirement Plans, rue Champ Rodange 104-1410 WATERLOO, Président

Victor FABRY, Directeur financier, Blockhouse 10-4890 THIMISTER-CLERMONT, Président

Philippe BERVOETS, Nationaal Secretaris, Hendrik I-lei 246-1800 VILVOORDE, Administrateur (depuis le 6 juin 2013)

Marc BEYENS, Directeur, Noblehay 117-4653 BOLLAND, Administrateur

Fausto CASAGRANDE, Président délégation Setca, rue Basse Marquet 79-4470 SAINT-GEORGES, Administrateur

Etienne DE LOOSE, Pensionné, Bundelweestraat 24-9308 GIJZEGEM (AALST), Administrateur

Arnoud de PRET, Administrateur de sociétés, rue du Loutrier 65-1170 BRUXELLES, Administrateur indépendant

Philippe DELAUNOIS, Administrateur de sociétés, Chemin de Couture 3A-1380 LASNE, Administrateur indépendant

Johan DELESIE, Directeur juridique, Jan Frans Willemstraat 46-2530 BOECHOUT, Administrateur

Francis FREDERICK, Chef coordinateur des Services financiers, rue du Foyer Jambois 10-5100 JAMBES, Administrateur

Pierre KEMPENEERS, Prépensionné, Voie des Prés 83-4610 BELLAIRE, Administrateur

Eduard LAMBRECHTS, Executive Director, Mechelsesteenweg 323-2500 LIER, Administrateur

Francis LEFEVRE, Vice-President Internal Assurance, rue du Vieux Fermier 36-5100 ANDOY, Administrateur

Pierre MEYERS, Administrateur de sociétés, Domaine du Monty-Asse 438-4654 CHARNEUX, Administrateur

Marc MOLES LE BAILLY, Directeur général, Esselaer 34-1630 LINKEBEEK, Administrateur

Sabine MOONEN, Head of Benefits-Human Resources, Allée des Saules 12-4837 BAELEN, Administrateur

Daniel MOTTON, HR Director Belgium & Northern Europe, Holleweg 4-2960 BRECHT, Administrateur

Thai Binh NGUYEN, Responsable Gestion du personnel, rue de la Tolle 51-4432 ALLEUR, Administrateur

Sylvianne PORTUGAELS, Directrice générale SLF, quai Churchill 7-4020 LIEGE, Administrateur indépendant

Fritz POTEMANS, Sociaal departement, E. Van Elewijckstraat 95-1780 WEMMEL, Administrateur

Marcel SAVOYE, Prépensionné, rue des Garennes 135-7134 RESSAIX, Administrateur indépendant

<sup>(1)</sup> Biffer la mention inutile.

<sup>(2)</sup> En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

<sup>(3)</sup> Mention facultative.

Georges SELS, Pensionné, rue Cardinal Cardijn 5/9-4680 OUPEYE, Administrateur

Erik VAN DEN HEEDE, Pensionné, Begonialaan 11-2531 VREMDE, Administrateur (démission en date du 28/03/2013)

François VANDERSCHELDE, Pensionné, Renbaanlaan 130-1970 WEZEMBEEK-OPPEM, Administrateur

Alfons VERPLAETSE, Eregouverneur NBB, Schaveyslaan 25-1650 BEERSEL, Administrateur indépendant

Jacques TISON, Réviseur d'entreprises (A01467), représentant PWC SCCRL, Réviseurs d'entreprises (B00009),

Woluwedal, 18-1932 SINT STEVENS-WOLUWE - Commissaire agréé (0429.501.944) .....

---

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

---

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4<sup>a</sup> du Code des sociétés*)

.....  
.....

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

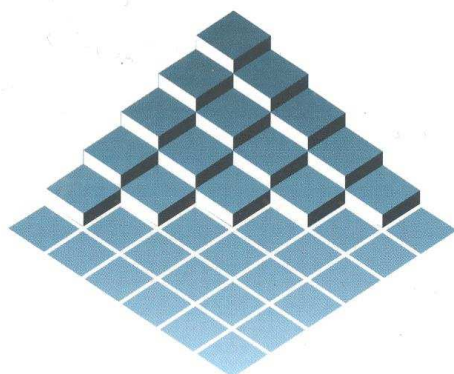
---

Nombre total de pages déposées: 69 ..... Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: .....

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

*Integrale c.c.a.  
États financiers IFRS consolidés  
au 31 décembre 2013*



**integrale**

## Table des matières

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013.....	3
État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013 (suite).....	4
Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2013.....	5
État consolidé du résultat global au 31 décembre 2013.....	6
État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013.....	7
État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2013.....	9
Notes aux états financiers consolidés.....	10
1. Information générale.....	10
2. Résumé des principes comptables significatifs.....	10
3. Jugements et estimations comptables principaux.....	20
4. Gestion du capital.....	21
5. Gestion des risques financiers et d'assurance.....	21
6. Autres immobilisations incorporelles.....	33
7. Immeubles de placement.....	33
8. Placements financiers hors dérivés.....	35
9. Instruments financiers dérivés.....	38
10. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles.....	39
11. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances.....	40
12. Autres actifs.....	40
13. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	41
14. Capital social et primes d'émission.....	41
15. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période.....	41
16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.....	42
17. Dettes de financement.....	43
18. Autres dettes.....	44
19. Actifs et passifs d'impôts différés.....	44
20. Avantages au personnel.....	46
21. Provisions pour risques et charges.....	50
22. Résultat des activités d'assurance.....	50
23. Autres produits / charges (-) des activités courantes, net.....	52
24. Résultat financier net.....	53
25. Dépenses par nature.....	55
26. Charges de personnel.....	55
27. Impôts sur le résultat.....	55
28. Engagements.....	55
29. Transactions avec les parties liées.....	56
30. Événements postérieurs à la clôture.....	56
31. Liste des sociétés consolidées.....	57
32. Honoraires des auditeurs.....	58
Rapport de gestion.....	58

## État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013

(En euros)	Note	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Goodwill		128.126	
Autres immobilisations incorporelles	6	436.993	523.100
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>565.118</b>	<b>523.100</b>
<b>Investissements dans des entreprises associées</b>		<b>359.841</b>	<b>135.365</b>
<b>Immeubles de placement</b>	7	<b>422.452.879</b>	<b>331.669.942</b>
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme		63.349.696	19.309.854
Actifs financiers disponibles à la vente		1.563.499.327	1.510.012.098
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		357.092.535	308.776.003
Prêts, dépôts et autres placements financiers		85.607.130	73.251.701
Instrument financiers dérivés	9	3.866.000	
<b>Placements financiers</b>	8	<b>2.073.414.688</b>	<b>1.911.349.656</b>
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	10	4.739.948	4.770.246
Impôts différés actifs	19	1.621.731	1.585.691
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	11	22.326.168	18.310.500
Autres créances	11	77.823.773	83.077.251
Autres actifs	12	43.622.499	40.618.613
<b>Autres actifs</b>		<b>150.134.119</b>	<b>148.362.301</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	13	<b>183.843.424</b>	<b>128.693.303</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2.830.770.070</b>	<b>2.520.733.667</b>

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013 (suite)

(En euros)	Note	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Capital social et primes d'émission	14	30.000.000	30.000.000
Résultats reportés et autres réserves	15	126.386.483	110.315.714
Résultat net de la période	15	46.921.814	5.560.477
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>203.308.297</b>	<b>145.876.191</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>14.801.325</b>	<b>16.191.065</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>218.109.622</b>	<b>162.067.256</b>
Passifs liés à des contrats d'assurance	16	2.226.838.224	2.016.489.036
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	16	14.459.568	12.165.535
Passifs relatifs à la participation aux bénéficiaires	16	5.607.955	2.104.284
Passifs liés aux avantages au personnel	20	14.528.704	14.196.377
<b>Passifs relatifs aux contrats d'assurance</b>	16	<b>2.261.434.451</b>	<b>2.044.955.232</b>
Prêts subordonnés		176.031.947	142.553.990
Autres dettes de financement		119.469.614	123.474.270
<b>Dettes de financement</b>	17	<b>295.501.561</b>	<b>266.028.260</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	21	<b>197.620</b>	<b>142.768</b>
Instruments financiers dérivés	9	4.570.733	2.285.723
Impôts différés passifs	19	24.871.782	24.065.240
Dettes d'impôt exigible	18	3.540.081	4.301.943
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18	1.363.116	1.357.304
Autres dettes	18	21.181.104	15.529.941
<b>Autres passifs</b>		<b>55.526.816</b>	<b>47.540.151</b>
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>2.612.660.448</b>	<b>2.358.666.411</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2.830.770.070</b>	<b>2.520.733.667</b>

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2013

(En euros)	Note	2013	2012
Primes émises brutes	22.1	239.949.961	453.143.413
Primes cédées aux réassureurs	22.1-3	-1.862.662	-2.056.418
<b>Primes acquises</b>		<b>238.087.299</b>	<b>451.086.995</b>
Autres produits des activités d'assurance		2.548.961	422.198
<b>Chiffre d'affaires des activités d'assurance</b>	22.1	<b>240.636.260</b>	<b>451.509.193</b>
<b>Chiffre d'affaires autres activités</b>	23	<b>25.786.795</b>	<b>19.930.926</b>
Produits des placements		93.457.951	107.336.943
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements		17.454.129	19.791.727
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)		32.658.433	1.240.437
Produits sur instruments financiers dérivés		14.954.359	1.233.254
<b>Produits financiers nets</b>	24	<b>158.524.872</b>	<b>129.602.361</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES</b>		<b>424.947.927</b>	<b>601.042.481</b>
Charges des prestations des contrats d'assurance	16.2	-325.216.041	-546.759.136
Résultat net des cessions aux réassureurs	22.2-3	1.542.720	1.770.243
Autres charges des activités d'assurance		-7.162.832	-2.908.849
<b>Charges techniques des activités d'assurance</b>	22.2	<b>-330.836.153</b>	<b>-547.897.742</b>
Frais d'administration		-6.154.214	-5.784.687
Autres charges d'exploitation			-281.504
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-6.154.214</b>	<b>-6.066.191</b>
Amortissements		-13.457.295	-11.815.719
Dépréciations de valeurs en portefeuille			-15.262.523
Charges liées aux dettes de financement	24	-13.738.227	-13.378.563
Charges de gestion des placements	24	-3.899.302	-2.906.858
Charges sur instruments financiers dérivés	24	-11.471.868	-202.035
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>-42.566.692</b>	<b>-43.565.699</b>
<b>CHARGES DES ACTIVITES COURANTES</b>		<b>-379.557.059</b>	<b>-597.529.632</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>45.390.868</b>	<b>3.512.849</b>
Impôts sur le résultat et impôts différés	27	-253.587	934.512
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES COURANTES APRES IMPOT</b>		<b>45.137.281</b>	<b>4.447.361</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>45.137.281</b>	<b>4.447.361</b>
Part du Groupe		46.921.814	5.560.477
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-1.784.533	-1.113.116

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## État consolidé du résultat global au 31 décembre 2013

(En euros)	Note	2013	2012
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>45.137.281</b>	<b>4.447.361</b>
<b>Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat</b>			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		16.382.221	127.987.384
Recyclage vers le compte de résultats lors de ventes d'actifs financiers disponibles à la vente		-9.613.587	42.916.565
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		175.755	
Impôts différés relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat (*)	19.2	-117.208	-3.035.987
<b>Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat, net d'impôt</b>		<b>6.827.181</b>	<b>167.867.963</b>
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies			-2.522.225
<b>PRODUITS ET CHARGES RECONNUS EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>		<b>6.827.181</b>	<b>165.345.738</b>
<b>RESULTAT NET GLOBAL CONSOLIDE</b>		<b>51.964.462</b>	<b>169.793.098</b>
Part du Groupe		53.748.995	170.906.214
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-1.784.533	-1.113.116

(\*) Intégrale c.c.a. n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Les impôts différés calculés ci-dessus sont relatifs aux filiales soumises à cet impôt.

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.



## État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013

(En euros)	2013								
	Capital social	Primes d'émission	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier</b>	<b>30.000.000</b>		<b>-13.286.538</b>	<b>62.866.943</b>		<b>66.295.787</b>	<b>145.876.191</b>	<b>16.191.065</b>	<b>162.067.256</b>
Résultat net consolidé			46.921.814				46.921.814	-1.784.533	45.137.281
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global				6.651.426		175.756	6.827.181		6.827.181
<b>Résultat global net consolidé</b>			<b>46.921.814</b>	<b>6.651.426</b>		<b>175.756</b>	<b>53.748.995</b>	<b>-1.784.533</b>	<b>51.964.462</b>
Mouvements de capital									
Distribution de dividendes									
Variation du périmètre de consolidation									
Autres mouvements						3.683.111	3.683.111	394.792	4.077.903
<b>Capitaux propres au 31 décembre</b>	<b>30.000.000</b>		<b>33.635.276</b>	<b>69.518.369</b>		<b>70.154.653</b>	<b>203.308.297</b>	<b>14.801.324</b>	<b>218.109.622</b>

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## 2012

(En euros)	Capital social	Primes d'émission	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier</b>	<b>20.000.000</b>		<b>-18.847.015</b>	<b>-105.001.019</b>		<b>59.836.968</b>	<b>-44.011.067</b>	<b>8.105.313</b>	<b>-35.905.755</b>
Résultat net consolidé			5.560.477				5.560.477	-1.113.116	4.447.361
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global				167.867.962		-2.522.225	165.345.737		165.345.737
<b>Résultat global net consolidé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5.560.477</b>	<b>167.867.962</b>	<b>0</b>	<b>-2.522.225</b>	<b>170.906.214</b>	<b>-1.113.116</b>	<b>169.793.098</b>
Mouvements de capital	10.000.000						10.000.000		10.000.000
Distribution de dividendes									
Variation du périmètre de consolidation									
Autres mouvements						8.981.044	8.981.044	9.198.869	18.179.912
<b>Capitaux propres au 31 décembre</b>	<b>30.000.000</b>	<b>0</b>	<b>-13.286.538</b>	<b>62.866.943</b>	<b>0</b>	<b>66.295.787</b>	<b>145.876.191</b>	<b>16.191.065</b>	<b>162.067.257</b>

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2013

(En euros)	Note	2013	2012
<b>Résultat net des activités courantes avant impôt</b>		<b>45.390.868</b>	<b>3.512.849</b>
Amortissements et dépréciations d'actifs corporels et incorporels		13.457.295	12.221.910
Amortissements et dépréciations des valeurs de portefeuille		-492.342	8.629.634
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)		-28.136.182	-2.561.330
Variation des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement		216.479.219	439.960.051
Variation des provisions pour risques et charges, et autres passifs		2.339.862	1.485.849
Autres corrections		-15.696.880	70.693.854
<b>Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et à des reclassements de flux financiers</b>		<b>233.341.841</b>	<b>533.942.817</b>
Variation des créances et des dettes d'exploitation		3.890.899	10.910.169
Impôts décaissés		-761.862	-167.763
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>236.470.878</b>	<b>544.685.222</b>
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers		993.424.849	1.140.307.268
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements financiers		-1.110.703.611	-1.548.369.559
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-93.402.149	-84.264.010
Flux de trésorerie liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14.979	0
Flux de trésorerie liés aux acquisitions par regroupements d'entreprises		-128.125	
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-210.794.057</b>	<b>-492.326.301</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations avec les actionnaires			10.000.000
Flux de trésorerie liés aux financements du Groupe		29.473.300	-6.938.501
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>29.473.300</b>	<b>3.061.499</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE NETS</b>		<b>55.150.121</b>	<b>55.420.421</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>		<b>128.693.303</b>	<b>73.272.883</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		236.470.878	544.685.222
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-210.794.057	-492.326.301
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		29.473.300	3.061.499
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>		<b>183.843.424</b>	<b>128.693.303</b>
dont :			
Comptes courants		93.773.288	56.301.310
Comptes à terme		90.070.136	72.391.993

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Notes aux états financiers consolidés

## 1. Information générale

Integrale Caisse commune d'assurance, dont le siège est établi en Belgique, place Saint-Jacques 11/101 à Liège, est spécialisée dans les pensions complémentaires. Son activité principale consiste à offrir et à gérer des assurances de groupe.

Parallèlement à cette activité, Integrale c.c.a. offre toutes les assurances pension possibles :

- Régimes de pension sectoriels,
- Structures d'accueil et transferts de réserves,
- Conventions de prépensions,
- Produits de remplacement,
- Assurances de groupe spécifiques pour indépendants,
- Produits d'assurance vie pour le particulier,
- Toutes autres formes d'assurances pension.

Integrale c.c.a. opère principalement en Belgique et au Luxembourg par l'intermédiaire de sa filiale Integrale Luxembourg s.a. La liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation des états financiers d'Integrale c.c.a. figure dans la note 31.

## 2. Résumé des principes comptables significatifs

Les principales méthodes comptables IFRS du Groupe appliquées en vue de l'établissement des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

Les états financiers sont présentés en euros. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 03 juin 2014.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait qu'une modification a été effectuée sur la répartition des capitaux propres part du groupe et participations ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2012. Les chiffres issus des comptes déposés faisaient état d'un montant de capitaux propres de 162.067.256 EUR, répartis entre le groupe 153.130.568 EUR et les participations ne donnant pas le contrôle 8.936.688 EUR. Toutefois, la répartition aurait dû s'établir comme suit : 145.876.191 EUR (part du groupe) et 16.191.065 EUR (part des participations ne donnant pas le contrôle). De plus, le résultat 2012 issu des chiffres déposés se répartissait comme suit : 3.441.615 EUR (part du groupe) et 1.005.745 EUR (part des participations ne donnant pas le contrôle). La répartition a été corrigée et fait état d'un montant de 5.560.477 EUR (part du groupe) et de -1.113.116 EUR (part des participations ne donnant le contrôle). Ces reclassements ont été enregistrés dans les présents comptes et n'influence pas le total bilantaire des comptes déposés au 31 décembre 2012.

Le montant total de certaines annexes peut différer du montant repris au bilan pour des raisons d'arrondis.

### 2.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés d'Integrale c.c.a. pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux normes IFRS ("International Financial Reporting Standards") telles qu'adoptées par l'Union européenne. Celles-ci comprennent toutes les normes IFRS et les interprétations IFRIC émises et d'application au 31 décembre 2013. Ces normes et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne correspondent aux normes et interprétations publiées par l'IASB et effectives le 31 décembre 2013.

Ces états financiers sont préparés partant de l'hypothèse de la continuité d'exploitation du Groupe dans un avenir prévisible.

L'établissement des états financiers en conformité avec IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables déterminantes. Cela exige également que la Direction et le Conseil d'administration portent un jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de discernement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives pour les états financiers consolidés, sont repris dans la note 3 « Jugements et estimations comptables principaux ».

De nouvelles normes ont été publiées avec effet sur les comptes au 31 décembre 2013.

- ✓ IFRS 10 « États financiers consolidés », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. La nouvelle norme se base sur les principes existants tout en considérant la notion du contrôle comme élément déterminant pour inclure une entité dans les états financiers consolidés. L'analyse de cette norme n'engendre pas de modification dans le périmètre de consolidation du groupe.
- ✓ IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. La nouvelle norme explique comment mesurer la juste valeur dans l'information financière.
- ✓ IAS 19 révisée « Avantages du personnel », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. Les amendements résultent dans des changements significatifs de la comptabilisation et de l'évaluation du coût des régimes à prestations définies et indemnités de fin de contrat de travail et d'informations à fournir pour tous les avantages du personnel.

Pour rappel, les dispositions de la norme IAS 19 révisée ont été appliquées avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.

Le management du Groupe suit l'évolution et l'éventuel impact des nouvelles normes, interprétations et amendements.

## **2.2. Consolidation**

Integrale c.c.a., maison mère du Groupe, consolide les entités de son périmètre en utilisant la méthode de consolidation qui doit s'appliquer en fonction du type de contrôle qu'elle exerce sur l'entité.

### **Filiales**

Les filiales sont les entités contrôlées par Integrale c.c.a. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels pouvant être exercés sur la période considérée. Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à partir de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les gains et pertes sur les opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

## **2.3. Regroupement d'entreprises**

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme la juste valeur des actifs donnés et des passifs encourus ou engagés à la date de transaction. La fraction du coût d'acquisition excédant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est enregistrée comme un goodwill.

Les frais d'acquisition sont directement portés en charges, sauf les éventuels coûts d'émission de titres d'emprunt et de capitaux propres, qui sont comptabilisés conformément à l'IAS 32 et à l'IAS 39.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

## 2.4. Goodwill

Le goodwill est estimé initialement au coût et représente la partie excédentaire de la juste valeur de la contrepartie transférée par rapport à la quote-part d'Integrale c.c.a. dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris.

Une réévaluation négative (badwill) est comptabilisée directement au résultat. Les variations du pourcentage de détention dans des filiales intégralement consolidées sont considérées comme des opérations avec les actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant du goodwill. Tout gain ou perte dégagé via ces transactions est comptabilisé dans les fonds propres.

L'éventuel goodwill subsistant lors de l'acquisition d'entreprises associées ou de coentreprises est inclus dans la rubrique « Goodwill » et un test de perte de valeur est réalisé sur la valeur totale du solde de la rubrique. Un test de perte de valeur est réalisé chaque année pour le goodwill reconnu séparément et celui-ci est enregistré à son coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées. Les réductions de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

## 2.5. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est reconnue dans l'état de la situation financière quand les conditions suivantes sont remplies :

- L'actif est identifiable, c'est-à-dire qu'il est soit séparable, soit qu'il résulte de droits légaux ou contractuels ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attendus qui sont attribuables à l'actif vont revenir à Integrale c.c.a. ;
- Integrale c.c.a. peut contrôler l'actif ;
- Le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toute perte de valeur cumulée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation sans pouvoir excéder 5 ans. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur annuel.

Une distinction est effectuée entre les frais de recherche et les frais de développement. Ces derniers dont la valeur est supérieure à 500.000 EUR sont activés et amortis de façon linéaire. Les frais de recherche sont pris en charge durant l'exercice en cours.

## 2.6. Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément seront dégagés par le Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilisation différentes, elles sont comptabilisées comme étant des composants distincts au sein des immobilisations corporelles. L'amortissement de ces éléments se fait sur une base linéaire sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilité :

#### Immeubles

Gros œuvre	entre	30 et 40 ans
Toitures/Châssis/Vitrages	entre	15 et 20 ans
Techniques diverses	entre	15 et 20 ans
Aménagements		10 ans
Installations et aménagements		
		10 ans
Matériel roulant	entre	3 et 5 ans
Mobilier		10 ans
Matériel de bureau	entre	3 et 10 ans
Matériel informatique		3 ans

Les immobilisations font l'objet d'une réduction de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable nette dépasse leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la « juste valeur moins les frais de vente » ou « la valeur d'utilité »).

## 2.7. Revenus immobiliers

Les revenus immobiliers sont enregistrés en tant que produits dans le compte de résultats.

Lors de la négociation d'un nouveau contrat de location ou lors de la prolongation d'un contrat existant, des avantages, dont le locataire bénéficie, peuvent être prévus (ex : gratuités). Intégrale c.c.a., en tant que bailleur, enregistre les frais liés à ces avantages linéairement dans le compte de résultats, comme une diminution de ses revenus locatifs.

## 2.8. Actifs financiers

### (a) Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

1. Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - les placements détenus à des fins de transaction (trading) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie ;
  - les actifs financiers désignés de manière optionnelle (held for trading), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif/passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés.
2. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
3. La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
4. Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres, via les autres éléments du résultat global) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

### (b) Reclassements

Un actif financier peut être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ;
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
- la catégorie des placements détenus à des fins de transaction à condition que l'actif ne soit pas un produit dérivé.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé. Si, dans les deux ans qui précèdent, Integrale c.c.a. a reclassé ou vendu une partie importante de son portefeuille d'investissements initialement détenus jusqu'à échéance, elle ne peut plus classer d'investissements en instruments détenus jusqu'à échéance. En outre, dans le cas de vente ou de reclassement d'une partie significative de ces investissements, l'ensemble de la catégorie d'instruments financiers détenus jusqu'à échéance doit faire l'objet d'un reclassement.

### **(c) Comptabilisation initiale**

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des éventuels coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

### **(d) Règles d'évaluation**

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif). Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres via les autres éléments du résultat global.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur via le compte de résultats.



### **(e) Provisions pour dépréciation**

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

#### *Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente*

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

#### *Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente*

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

#### *Placements valorisés au coût amorti*

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise via le compte de résultats.

### **(f) Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le Groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode « First In First Out ».

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultats à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

## **2.9. Perte de valeur sur actifs non financiers**

Les actifs ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas soumis à amortissement et font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les actifs sujets à amortissement sont évalués pour en estimer la dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est irrécouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Dans le but de calculer une perte de valeur, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il y a des flux de trésorerie pouvant être identifiés séparément (unité génératrice de trésorerie définie comme étant chaque filiale du Groupe). La valeur des actifs non financiers autres que le goodwill, pour lesquels une perte de valeur a été comptabilisée, est revue à chaque date de clôture et peut éventuellement générer une reprise de cette perte de valeur.

## **2.10. Dérivés**

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;
- il est dénoué à une date future.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date où le contrat dérivé est signé et sont par la suite réévalués à leur juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultats et les modifications de la juste valeur sont reconnues immédiatement dans le compte de résultats.

## **2.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les dépôts à vue auprès des banques, les autres investissements à court terme très liquides avec une maturité originelle de 3 mois ou moins et les découverts bancaires. Les éventuels découverts bancaires sont comptabilisés parmi les dettes dans les passifs courants de l'état de la situation financière.

## **2.12. Capital**

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. n'a pas capital social à proprement parlé. Les montants repris sous la rubrique du capital correspondent à un fonds de garantie destiné à compléter les éléments constitutifs de la marge de solvabilité de la Caisse commune en vue des exigences liées à Solvency II.

## **2.13. Impôts sur le résultat**

Les charges d'impôts comprennent les impôts sur le résultat et les impôts différés des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation et soumises à l'impôt des sociétés.

La charge d'impôts sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales d'application à la fin de chaque période comptable dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe sont actives et génèrent un résultat imposable.

Les impôts différés sont comptabilisés dans leur totalité sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputées.

Les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale du Groupe soumise à l'impôt des sociétés. Des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent être compensés si les balances d'impôts différés se rapportent à la même entité.

## **2.14. Avantages au personnel**

### **Avantages à court terme**

Les avantages au personnel à court terme sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultats durant la période au cours de laquelle les services ont été rendus. Toute compensation non payée est reprise dans les « Autres dettes » dans l'état de la situation financière.

## **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les sociétés du Groupe ont mis en place différents plans de pension. Le Groupe a mis en place à la fois des plans de pension à cotisations définies et des plans de pension à prestations définies.

Les plans à prestations définies définissent un montant de pension qu'un employé recevra à son départ à la retraite, généralement ce montant dépend d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire. Dans le cas spécifique d'Integrale c.c.a., ces plans sont gérés en interne.

La provision comptabilisée dans l'état de la situation financière dans le cadre d'un plan à prestations définies est la valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies à la fin de l'exercice, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan, y compris les ajustements pour les coûts des services passés non reconnus. La dette au titre des prestations définies est calculée annuellement. La valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, en utilisant les taux d'intérêts d'obligations de haute qualité exprimés dans la devise de paiements des avantages et qui ont des termes, à échéance, se rapprochant des termes de la dette de pension considérée.

Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements d'expérience et de modifications dans les hypothèses actuarielles sont enregistrés en produits ou charges du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau de la rente, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées.

La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan peut dans certains cas amener les plans belges à cotisations définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale c.c.a. comptabilise tous les plans de pension comme si ils étaient des plans à prestations définies.

## **Autres avantages à long terme**

Integrale c.c.a. offre à son personnel d'autres avantages à long terme. Le droit à ces avantages est soumis à la condition qu'une durée significative de service ait été prestée. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés durant la période d'emploi en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les plans de pensions à prestations définies.

## **2.15. Passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement**

### **2.15.1. Classification des contrats**

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de branche 21 et de branche 23 ;
- les éventuels contrats financiers émis comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IAS 18 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du Groupe envers ses salariés.

## **2.15.2. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire**

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe.

### **Contrats d'assurance**

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auquel l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance peut ainsi être significatif alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

### **Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ; et
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, sur les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur ou sur le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

### **Assurance vie et capitalisation**

#### **Primes**

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits.

#### **Provisions techniques et mathématiques**

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires. En matière d'actualisation des engagements des rentes temporaires, elles sont actualisées financièrement. De plus, le taux d'actualisation retenu est le taux minimum entre le taux utilisé pour le calcul de la prime et le plus grand des taux techniques réglementaires inférieurs à ce taux.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

#### **Test de suffisance des passifs d'assurance**

À chaque date de clôture annuelle, le Groupe s'assure que les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif. Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs.

Les résultats du test sont analysés au niveau de l'entité juridique : si, au niveau de l'entité juridique, la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfices différée (active ou passive), nette des coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés, est inférieure aux provisions d'assurance, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.

#### **Comptabilité reflet**

La comptabilité reflet permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif. Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie des plus ou moins values latentes reconnues dans les placements.

Integrale c.c.a. n'a pas utilisé cette disposition aux dates de clôture du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2012.

#### **2.15.3. Contrats d'investissement (IAS 39)**

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste chiffre d'affaires ou produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

### **2.16. Créances commerciales et autres créances**

Les créances à plus et à moins d'un an sont initialement reconnues à leur juste valeur et mesurées par la suite au coût amorti déduction faite de toute dotation pour réduction de valeur. Une dotation pour réduction de valeur est comptabilisée quand il y a une preuve objective que le Groupe ne pourra pas collecter tous les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance.

### **2.17. Dettes financières**

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les emprunts sont ultérieurement mesurés au coût amorti.

### **2.18. État des flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie du Groupe sont présentés sur base de la méthode indirecte. Cette méthode établit le mouvement de la trésorerie de l'exercice en ajustant le « Résultat avant impôts sur le résultat » par tout élément sans effet de trésorerie et par les modifications dans le fonds de roulement (« Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ») et en identifiant les flux de trésorerie d'investissement et de financement de l'exercice.

### 3. Jugements et estimations comptables principaux

Les montants présentés dans les états financiers consolidés impliquent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernant le futur. Les estimations et jugements sont continuellement évalués et sont basés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs que l'on estime probables au regard des circonstances. Les estimations et jugements qui pourraient avoir un impact sur les états financiers consolidés sont présentés dans les rubriques reprises ci-dessous.

#### 3.1. Actifs financiers

##### *Dépréciations d'actifs*

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation. Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût. Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

#### 3.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale du Groupe soumise à l'impôt des sociétés. Integrale c.c.a. n'est pas soumise à cet impôt. Par conséquent, aucun impôt différé n'est enregistré sur les différences temporaires relatives à Integrale c.c.a.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputés. L'application de cette méthode a conduit le Groupe à ne pas enregistrer d'actifs d'impôts différés sur sa filiale Ariane Building s.a. En effet, l'utilisation des latences fiscales dans un délai raisonnable semble incertaine. Le montant des latences fiscales pour lesquelles un impôt différé a été reconnu est présenté dans la note 19.3.

#### 3.3. Fonds de garantie

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. ne dispose pas de capital social.

Suite à la Directive 2009/138 relative à la réglementation Solvabilité II, le Conseil d'administration d'Integrale c.c.a. en sa séance du 14 décembre 2011, a pris la décision d'instaurer un fonds de garantie pour permettre à Integrale c.c.a. de faire face aux exigences de solvabilité.

Le fonds de garantie s'élève à 30 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les investisseurs dans ce Fonds bénéficient d'une rémunération sur les montants investis variant de 0 % à 8 %, le niveau de la rémunération dépendant du niveau de la couverture réglementaire des fonds propres de la Caisse Commune dans le cadre de Solvency II: rémunération de 8 % si le taux de couverture est supérieur à 150 %, rémunération de 6 % si le taux de couverture est compris entre 100 % et 150 % inclus, rémunération de 0 % si le taux de couverture est inférieur à 100 %. Le principal n'est remboursable qu'à la discrétion du Conseil d'administration d'Integrale c.c.a.

Les investissements dans ce fonds de garantie sont considérés comme des instruments financiers composés au regard des normes IFRS, devant donner lieu à la comptabilisation d'un passif financier correspondant à la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie estimés découlant des rémunérations payables en vertu du contrat de fonds de garantie. La composante de capitaux propres représente la valeur résiduelle, qui est la différence entre le montant nominal reçu et le passif financier.

Au 31 décembre 2013, tenant compte des incertitudes qui persistent et des conditions plus contraignantes à venir en matière de règles de solvabilité, Integrale c.c.a. a estimé qu'il n'y avait pas lieu à reconnaissance d'un passif financier au titre de rémunération sous forme de rente à payer. En conséquence, la valeur nominale du fonds de garantie de 30 millions d'euros a été entièrement présentée parmi les capitaux propres.

Integrale c.c.a. reverra ses estimations à chaque date de clôture, en vue de déterminer si un passif financier doit être reconnu en application des principes exposés ci-avant.

## 4. Gestion du capital

### 4.1. Marge de solvabilité (Solvency I)

Conformément aux directives européennes, Integrale c.c.a. et sa filiale, Integrale Luxembourg s.a., sont soumises à la réglementation en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2013, Integrale c.c.a. et sa filiale sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables. Le calcul de la marge de solvabilité ajustée sur la base des comptes consolidés du Groupe est transmis chaque année à l'autorité de contrôle prudentiel.

Le suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par la Direction et le Conseil d'administration.

La marge de solvabilité ajustée sur base des comptes consolidés en normes IFRS s'établit comme suit au 31 décembre 2013, en application des circulaires CBFA\_2008\_07 et CBFA\_2010\_12 :

	31/12/2013	31/12/2012
Marge à constituer	94.830.967	84.061.360
Marge constituée	217.485.189	143.584.419
Excédent (%) de marge	229 %	171 %

### 4.2. Marge de solvabilité (Solvency II)

Nous prions le lecteur de se référer au rapport de gestion quant aux mesures prises eu égard à la réforme Solvency II.

## 5. Gestion des risques financiers et d'assurance

### 5.1. Politique de gestion des risques

De par la nature des activités d'Integrale c.c.a., les états financiers sont exposés à un certain nombre de risques financiers.

Partie intégrante de l'ensemble des processus opérationnels, le Risk Management a les responsabilités suivantes :

- identifier, mesurer et gérer les risques auxquels le Groupe est confronté ;
- suivre le Risk Appetite, préalablement fixé par le Conseil d'administration, sur ces risques – le Risk Appetite définit le niveau de tolérance du management vis-à-vis d'une variation négative des revenus, de la valeur, du capital et de la liquidité face à un événement survenant tous les 20 ou 200 ans ;
- mettre en œuvre le modèle interne de capital économique et mener la procédure d'approbation avec les superviseurs dans la perspective de Solvabilité II ;
- construire un environnement favorable – en terme de modèles/indicateurs/standards, mais aussi culture – pour les différentes lignes de métier afin de souscrire les risques dans le cadre du Risk Appetite.

Afin de suivre et contrôler efficacement les risques au niveau local et Groupe, le processus de décision dans la structure de gouvernance s'articule autour des 5 niveaux suivants :

- Le Chief Risk Officer (CRO)
- Le Comité de risques
- La Direction effective
- Le Comité d'audit et de risques
- Le Conseil d'administration

## 5.2. Risques opérationnels

Il s'agit de risques de pertes provenant de l'inadéquation de procédures ou de la défaillance de personnes, de systèmes ou découlant d'événements extérieurs.

Ces risques sont repris dans notre cartographie et font l'objet d'une évaluation régulière en relation avec les objectifs d'Integrale c.c.a. Pour chaque risque, les contrôles sont analysés et testés de manière régulière.

Les risques dépassant le niveau de tolérance fixé par le Conseil d'administration et pour lesquels les contrôles existant ne sont pas jugés suffisants, font l'objet d'une fiche descriptive et d'un plan d'action.

Enfin, les risques d'interruption des activités provenant de l'inaccessibilité de notre siège ou d'une défaillance de notre système d'information font l'objet d'un BCP (business continuity plan) reprenant l'ensemble des dispositions à prendre lors de leur survenance. Ce BCP a été remis à la Direction effective et aux membres de la cellule de gestion de crise.

Le Chief Risk Officer a procédé à la réalisation d'une cartographie des risques liés aux processus métier. Ces risques ont été classés en termes de fréquence/impact et catégorisés via un processus d'auto-évaluation puis d'évaluation assistée. Une série d'actions à mettre en œuvre a été retenue et implémentée. Le processus de cartographie est récurrent.

Le Comité des risques suit le risque opérationnel (en ce compris les risques de conformité), l'analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de « mitigation » / gestion correspondantes. Il fait rapport à la Direction effective pour validation.

### Risque de dépenses (= risque de frais généraux)

La maîtrise des dépenses fait partie des objectifs stratégiques d'Integrale c.c.a. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur les dépenses. Enfin, soulignons que le Comité d'audit et de risques et le Comité des risques analyse l'évolution des frais généraux dans son reporting trimestriel. Tout dépassement significatif par rapport au budget ou aux chiffres de l'année précédente est analysé et communiqué à la Direction effective.

### Risque de rachat et de transfert

Le risque de rachat ou de transfert est le risque de perte résultant d'un nombre important de rachats ou de transferts.



Le risque de rachat est assez faible pour les assurances de groupe. Par contre, il peut s'avérer plus important pour les assurances individuelles. Plus particulièrement depuis la commercialisation du produit Certiflex malgré que ces contrats soient caractérisés par une pénalité forte en cas de rachat anticipé.

Pour ce qui est du risque de transfert, il peut être plus important. Toutefois, les transferts sont soumis à certaines règles réduisant ce risque.

Un suivi régulier devra être maintenu ainsi qu'un investissement dans des actifs liquides.

### **5.3. Risques d'assurance**

#### **Risque de longévité**

Le risque de longévité est le risque d'observer une mortalité inférieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « vie ». Le risque de longévité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Integrale c.c.a. est confrontée au risque de longévité essentiellement pour son portefeuille de rentiers qui est peu significatif par rapport à l'ensemble des provisions techniques.

Par prudence, Integrale c.c.a. constitue depuis plusieurs années une provision technique servant essentiellement à couvrir ce risque. De plus, les tables utilisées pour la tarification des rentes sont rajeunies.

#### **Risque de mortalité**

Le risque de mortalité est le risque d'observer une mortalité supérieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « décès ». Le risque de mortalité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Au-delà d'une rétention fixée en fonction de son appétence au risque, Integrale c.c.a. se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

#### **Risque de catastrophe**

Integrale c.c.a. se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

Tous ces risques financiers et d'assurance sont également traités par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément des analyses de la sensibilité à ces risques. Des scénarios de crise simulant ces risques sont présentés régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ces risques sont repris dans notre cartographie et font donc l'objet d'une évaluation régulière.

#### **Risque de réassurance**

Le risque de réassurance correspond aux pertes consécutives à l'inadéquation de la réassurance et des produits souscrits par Integrale c.c.a.

Actuellement, les programmes de réassurance s'appliquent aux assurances décès.

Les programmes sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et de l'évolution des fonds propres.

Integrale c.c.a. se réassure à 100 % des activités décès auprès de Secura (QBE Re Europe) dont la solvabilité est suivie régulièrement.

## **Test de suffisance (Liability Adequacy Test)**

A la clôture de chaque exercice, une analyse de l'adéquation des provisions techniques est réalisée par le département gestion des risques et soumise à l'actuaire désigné.

Ce test de suffisance (L.A.T.) est réalisé avec l'aide de notre programme de simulation de bilan qui fait actuellement l'objet d'une validation par un organisme externe et se base sur les chiffres arrêtés à la date du test.

Le test consiste à dérouler nos engagements dans le futur et à les actualiser en fonction du taux de rendement moyen de nos actifs. Les paiements sont probabilisés en utilisant les tables MK-demie et FKP-demie pour les actifs cotisants et dormants et les tables avec anti-sélection pour les rentiers et les Ripus. Des hypothèses de rachat, transfert et réduction seront introduites pour les prochains exercices.

Le déroulement de nos engagements se fait en mode « run-off », c'est-à-dire, sans encaissement de primes. Les actifs retenus sont ceux en portefeuille à la date de simulation et il n'y a pas de réinvestissement. Le rendement de nos actifs est donc estimé sur un portefeuille en liquidation.

Pour ce qui est des frais généraux, nous ne prenons en compte que la partie administrative car nous projetons un portefeuille réduit.

Enfin, les autres passifs qui ne sont pas pris dans notre système de gestion Imagine (notamment les fonds de financement) sont considérés comme liquidités à l'instant initial, ce qui est évidemment défavorable.

Dans ces conditions, nous arrivons à un montant de 2.054.769.600 euros contre des provisions liées aux contrats d'assurance au bilan IFRS d'un montant de 2.226.838.224 euros. Les provisions au bilan sont supérieures au montant calculé dans le cadre de LAT et n'implique pas l'enregistrement d'un complément de provision.

## **Concentration quantitative**

Nos réserves au 31 décembre 2013 se répartissent entre des réserves relatives aux contrats « assurance de groupe » et « vie individuelle ». Au 31 décembre 2012, la part « assurance groupe » représentait 74 % de nos réserves. Au 31 décembre 2013, ces produits représentent 70 % de nos réserves.

## **5.4. Risques financiers**

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque de pertes dues à l'évolution des paramètres économiques tels que les taux, les indices boursiers,... dont les principaux sont relatifs à un faible niveau de rendement ne permettant pas de couvrir les taux d'intérêts garantis élevés relatifs à nos engagements.

Ces risques sont suivis quotidiennement par la Direction financière et sont soumis à un règlement interne de placement. Cette politique de placement est validée par le Conseil d'administration et l'allocation de nos actifs fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité d'audit et de risques et le Chief Risk Officer.

Ce risque est également traité par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément une analyse de la sensibilité aux variations des paramètres économiques. Des scénarios de crise où une aggravation des paramètres et/ou un changement dans la politique d'investissement sont envisagées sont présentés régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ces risques sont également repris dans notre cartographie.

#### *Risque de taux d'intérêts sur titres à revenus fixes*

La baisse des rendements d'actifs (liée à une baisse durable des taux obligataires ou des marchés actions) peut réduire la marge financière et les chargements sur les produits en unités de compte.

La hausse des taux obligataires (liée à une hausse des taux d'intérêts ou des spreads) réduit la valeur de marché des investissements en portefeuilles obligataires et peut avoir une incidence défavorable sur la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2013, l'impact d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts engendre une diminution d'un montant de 138,72 millions d'euros sur la valeur de notre portefeuille obligataire. A la clôture de l'exercice précédent, cette diminution s'élevait à 125,86 millions d'euros.

#### *Risque de variation de prix*

Le Groupe est exposé au risque de variation de prix affectant les titres en capitaux propres qu'il détient et classés au bilan consolidé comme étant disponible à la vente. Les investissements en actions ou SICAV restent largement inférieurs aux investissements obligataires. Ceux-ci sont réalisés conformément aux limites fixées par le Conseil d'administration.

Les SICAV constituent la part la plus importante des titres en capitaux propres au 31 décembre 2013 et 2012. Celles-ci sont principalement investies en actions de sociétés membres de la zone Euro. Les investissements de ces fonds peuvent également être effectués dans des warrants ou des obligations convertibles. La valorisation de nos SICAV fluctue en fonction de l'indice MSCI dividendes nets réinvestis. Dans le cas d'une diminution de 10 % de cet indice, la valorisation de nos SICAV diminuera de 12,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 (diminution de 10 millions d'euros au 31 décembre 2012).

#### **Risque de contrepartie**

Le risque de crédit (ou de contrepartie) est le risque (de défaut) lié à la qualité des contreparties ne voulant plus ou ne pouvant plus honorer des dettes et affectant ainsi la qualité de solvabilité de l'assureur.

Ce risque est présent dans plusieurs activités telles que la réassurance, les placements et les relations avec les autres tiers.

Ces activités sont régies par des procédures et des règlements internes qui limitent le risque de contrepartie.

Ce risque est également traité par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément une analyse de la sensibilité aux défauts dans notre portefeuille obligataire. Un scénario de crise où une aggravation du taux de défaut est envisagée est présenté régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ce risque est également appréhendé via notre cartographie et régulièrement suivi par le Comité d'investissement et le Comité des risques.

#### *Placements*

Afin de mesurer l'exposition au risque de concentration sur ses portefeuilles actions et obligations au niveau du Groupe, le Groupe dispose, en plus des procédures mises en place localement, d'une base de données agréant les actifs du Groupe en les analysant par émetteur, notation financière, secteur d'activité et zone géographique. Cette base de données permet de suivre l'exposition au risque de défaut d'un émetteur en particulier via la détention d'obligations. Elle permet également de suivre l'exposition en actions.

Concernant les émissions obligataires, des limites d'exposition totale par émetteur sont fixées au niveau de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2013, les obligations à la juste valeur, ventilées par rating, se présentent comme suit : Aaa (0,26 %), Aa (35,82 %), A (10,60 %), Baa (32,76 %), Ba et en dessous (4,49 %), autres (14,86%).

Au 31 décembre 2012, les obligations à la juste valeur, ventilées par rating, se présentent comme suit : Aaa (0,3 %), Aa (36,5 %), A (12,1 %), Baa (34,1 %), Ba et en dessous (7,9 %), autres (9,1 %).

Au 31 décembre 2013, les obligations d'État (1.009 millions) comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Belgique (60,6 %), Italie (36,8 %), Espagne (2,6%).

Au 31 décembre 2012, les obligations d'État (985 millions) comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Belgique (56,9 %), Italie (39,7 %), Espagne (2,4 %) et Irlande (1,0 %).

Concernant la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, ceux-ci sont confiés à des institutions dont le rating, au 31 décembre 2013, s'établit comme suit : A1 (5,5% de nos avoirs), A2 (88,0 % de nos avoirs), Baa1 (0,2 %) et autres (6,3 % non ratés). Au 31 décembre 2012, les avoirs du Groupe en trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissaient comme suit : A2 (70,4 % de nos avoirs), A3 (4,0 %), Baa2 (1,3 %) et autres (24,3 % dont 21,3% non ratés).

#### *Crédit dans les activités de prêts et créances de leasing*

Les risques de crédit résultent des activités d'octroi de prêts immobiliers et autres types de prêts aux clients. Le suivi et le contrôle du risque de crédit sont réalisés tout d'abord grâce à une sélection prudente des risques, et un suivi continu des portefeuilles.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir vendre un actif au juste prix. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de vendre un titre, soit par une décote dite « d'illiquidité ».

Le caractère « investisseur net » d'Integrale c.c.a. fait partie de ses objectifs stratégiques. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur cet aspect.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la maturité des passifs et actifs financiers ainsi que des contrats d'assurance. Les informations reprises dans la partie « paiements contractuels (non actualisés) » reprennent les prévisions de décaissements (volet passifs) et encaissements (volet actifs). Ces prévisions tiennent compte du paiement/remboursement en capital mais également des intérêts à payer/recevoir sur ces contrats.

(En euros)	2013					
	Valeur comptable 31 décembre 2013	Paiements contractuels (non actualisés)				
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>322.616.514</b>	<b>147.275.363</b>	<b>55.643.877</b>	<b>64.298.917</b>	<b>173.185.535</b>	<b>440.403.691</b>
Prêts subordonnés	176.031.947	110.204.340	10.550.905	10.757.975	129.793.669	261.306.889
Autres dettes de financement	119.469.614	14.526.803	42.454.613	52.806.018	42.194.415	151.981.849
Instruments dérivés	4.570.733		2.638.358	734.925	1.197.450	4.570.733
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.363.116	1.363.116				1.363.116
Autres dettes	21.181.104	21.181.104				21.181.104
<b>PASSIFS D'ASSURANCE</b>	<b>2.261.434.451</b>	<b>133.253.982</b>	<b>306.827.915</b>	<b>317.486.362</b>	<b>1.503.866.193</b>	<b>2.261.434.451</b>
Passifs liés à des contrats d'assurance	2.241.366.928	132.921.409	306.062.140	316.693.986	1.485.689.394	2.241.366.928
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	14.459.568				14.459.568	14.459.568
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	5.607.956	332.573	765.775	792.376	3.717.232	5.607.956
<b>Total</b>	<b>2.584.050.965</b>	<b>280.529.344</b>	<b>362.471.791</b>	<b>381.785.279</b>	<b>1.677.051.727</b>	<b>2.701.838.142</b>

	2013					Total
	Valeur comptable 31 décembre 2013	Paiements contractuels (non actualisés)				
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
<b>(En euros)</b>						
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
<b>Titres à revenus variables</b>	<b>159.242.777</b>				<b>159.242.777</b>	<b>159.242.777</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	144.889.547				144.889.547	144.889.547
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	14.353.230				14.353.230	14.353.230
<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>1.824.698.782</b>	<b>103.757.144</b>	<b>475.653.430</b>	<b>287.357.399</b>	<b>1.702.250.124</b>	<b>2.569.018.099</b>
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	63.349.696	5.688.017	12.459.887	13.736.416	57.998.578	89.882.897
Actifs financiers disponibles à la vente	1.418.609.781	74.047.365	173.655.673	202.116.769	1.602.788.083	2.052.607.890
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	342.739.305	24.021.763	289.537.870	71.504.215	41.463.463	426.527.311
<b>Autres placements</b>	<b>85.607.130</b>	<b>57.092.335</b>	<b>5.930.827</b>	<b>7.396.274</b>	<b>21.057.355</b>	<b>91.476.791</b>
Prêts, dépôts et autres placements financiers	85.607.130	57.092.335	5.930.827	7.396.274	21.057.355	91.476.791
<b>Autres placements</b>	<b>3.866.000</b>				<b>3.866.000</b>	<b>3.866.000</b>
<b>Total</b>	<b>2.073.414.689</b>	<b>160.849.480</b>	<b>481.584.257</b>	<b>294.753.674</b>	<b>1.886.416.256</b>	<b>2.823.603.667</b>

En comparant ce tableau par rapport aux passifs financiers, nous constatons que la valeur comptable des actifs financiers est inférieure à la valeur comptable des passifs financiers et d'assurance. Toutefois, le tableau ci-dessus reprend les actifs financiers tels qu'ils sont repris au bilan sous la rubrique « placements financiers ». Ce tableau ne reprend pas d'autres actifs de couverture tels que la trésorerie et équivalents de trésorerie (183,8 millions d'euros au 31/12/2013), les placements immobiliers (422,4 millions d'euros) et les autres créances (77,8 millions d'euros) qui comprennent les créances de leasing.

Selon des hypothèses prudentes, Integrale c.c.a. est investisseur net. Cette notion démontre que les flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) restent structurellement supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement) pour au moins les 10 prochaines années.

Précisons que, concernant les titres à revenus variables, il s'agit de titres liquides réalisables à court terme. La décision de présenter une échéance à plus de 5 ans réside dans l'intention de conserver ces titres. Celle-ci se confirme par une faible rotation de ce portefeuille par le passé.

## 2012

(En euros)	Valeur comptable 31 décembre 2012	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>285.201.229</b>	<b>39.445.239</b>	<b>156.526.280</b>	<b>31.167.675</b>	<b>158.299.129</b>	<b>384.438.322</b>
Prêts subordonnés	142.553.990	6.345.542	110.176.084	5.176.084	77.907.904	199.605.614
Autres dettes de financement	123.474.270	15.648.951	46.350.196	25.726.833	78.933.760	166.659.739
Instruments dérivés	2.285.723	563.500		264.758	1.457.465	2.285.723
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.357.304	1.357.304				1.357.304
Autres dettes	15.529.941	15.529.941				15.529.941
<b>PASSIFS D'ASSURANCE</b>	<b>2.044.955.232</b>	<b>130.988.705</b>	<b>294.956.949</b>	<b>318.114.215</b>	<b>1.300.895.364</b>	<b>2.044.955.232</b>
Passifs liés à des contrats d'assurance	2.030.685.414	130.853.109	294.651.618	317.784.912	1.287.395.774	2.030.685.414
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	12.165.535				12.165.535	12.165.535
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	2.104.284	135.596	305.331	329.302	1.334.055	2.104.284
<b>Total</b>	<b>2.330.156.461</b>	<b>170.433.943</b>	<b>451.483.228</b>	<b>349.281.890</b>	<b>1.459.194.493</b>	<b>2.430.393.554</b>

## 2012

(En euros)	Valeur comptable 31 décembre 2012	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
<b>Titres à revenus variables</b>	<b>132.143.596</b>				<b>132.143.596</b>	<b>132.143.596</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	120.080.055				120.080.055	120.080.055
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	12.063.541				12.063.541	12.063.541
<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>1.705.954.359</b>	<b>183.922.644</b>	<b>346.581.602</b>	<b>405.138.706</b>	<b>1.614.633.481</b>	<b>2.550.276.433</b>
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	19.309.854	7.358.615	11.552.051	321.517	5.693.890	24.926.072
Actifs financiers disponibles à la vente	1.389.932.043	149.594.183	172.438.059	254.061.121	1.527.240.787	2.103.334.151
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	296.712.462	26.969.846	162.591.492	150.756.068	81.698.804	422.016.210
<b>Autres placements</b>	<b>73.251.701</b>	<b>2.452.229</b>	<b>58.519.749</b>	<b>3.690.595</b>	<b>21.593.465</b>	<b>86.256.038</b>
Prêts, dépôts et autres placements financiers	73.251.701	2.452.229	58.519.749	3.690.595	21.593.465	86.256.038
<b>Total</b>	<b>1.911.349.656</b>	<b>186.374.873</b>	<b>405.101.352</b>	<b>408.829.301</b>	<b>1.768.370.542</b>	<b>2.768.676.067</b>

## 5.5. Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2013 et à la clôture de l'exercice précédent, l'ensemble des instruments financiers évalués à la juste valeur a suivi la méthode de niveau 1 (voir explications ci-dessous).

### (a) Marché actif : sujets à cotation

Le Groupe applique la hiérarchie juste valeur de la norme IAS 39 telle que décrite ci-dessous pour les actifs comptabilisés à leur juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service de cotation ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale entre un acheteur et un vendeur volontaires. Pour les actifs financiers négociés sur des marchés actifs, les prix obtenus auprès de services externes de cotation représentent un consensus, utilisant des modèles et hypothèses similaires aboutissant à une dispersion des prix très limitée.

Le montant des actifs pour lesquels la valeur de marché est déterminée directement et intégralement par référence à un marché actif est indiqué dans la première colonne (niveau 1) du tableau présenté au point 5.5.1.

### (b) Marchés actifs et marchés inactifs

Les actions négociées sur un marché réglementé dans un pays développé et les obligations activement négociées sur des marchés liquides, pour lesquelles des cours représentant un consensus sont régulièrement fournis par des services externes de cotation avec une dispersion limitée et pour lesquelles des prix peuvent être obtenus aisément, sont généralement considérées comme étant cotées sur un marché actif. La liquidité peut être définie comme la possibilité de vendre ou de céder un actif dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise dans un délai limité et à un prix proche de sa valorisation.

Un instrument financier est considéré comme n'étant pas coté sur un marché actif si par exemple une des caractéristiques intrinsèques de l'instrument est un faible nombre de transactions observées, en cas de déclin significatif du volume et du niveau d'activité, en cas d'illiquidité significative ou si les prix observés ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la juste valeur de l'instrument en raison de conditions de marché disloquées. Les éléments caractérisant un marché inactif peuvent donc être très variés : ils peuvent être inhérents à l'instrument ou refléter une modification des conditions de marché prévalant jusqu'alors.

### (c) Instruments financiers non cotés sur un marché actif

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est estimée :

- en utilisant des services externes et indépendants de cotations ; ou
- en utilisant des techniques de valorisation.

### Absence de marché actif : recours à des services externes de cotations

Les services externes de cotations peuvent être des gérants de fonds, dans le cas d'investissements dans des fonds non consolidés, ou des courtiers. Lorsque c'est possible, le Groupe collecte des prix auprès de ces services externes de cotations et les utilise comme données dans la valorisation des actifs détenus mesurés à la juste valeur.



## **Absence de marché actif : recours à des techniques de valorisation**

Les techniques de valorisation sont par nature subjectives et l'établissement de la juste valeur d'un actif financier requiert une part de jugement significative. Ces techniques prennent en compte les transactions récentes entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale sur des actifs comparables lorsque de telles références sont disponibles et que le prix de ces transactions est représentatif de la juste valeur. Elles intègrent diverses hypothèses concernant les prix sous-jacents, les courbes des taux d'intérêt, les corrélations, la volatilité, les taux de défaut et d'autres facteurs. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur la combinaison de plusieurs méthodes, telles que des techniques d'actualisation de cash-flows, les multiples de résultat, les valeurs d'actif net retraitées, en prenant en compte, lorsqu'il y en a, les transactions récentes sur des actifs similaires si elles sont intervenues entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale. Le recours à des techniques d'évaluation s'appuyant sur des hypothèses peut donner lieu à différentes estimations de juste valeur. Cependant, les valorisations sont en général effectuées en utilisant des modèles standards (actualisation des cash flows) sur la base des prix de marché d'instruments similaires ou sous-jacents (indices, spreads de crédit, etc.), lorsqu'ils sont disponibles, et les valorisations sont ajustées pour tenir compte de la liquidité et du risque de crédit.

Les techniques de valorisation peuvent être utilisées quand il y a peu de transactions observables du fait même des caractéristiques intrinsèques de l'instrument, lorsque les prix indiqués par les services externes de cotations sont trop dispersés ou quand les conditions de marché sont si disloquées que les données de marché observées ne sont pas utilisables ou nécessitent des ajustements significatifs. Les valorisations d'actifs sur la base de modèles internes sont par conséquent une pratique courante pour certains actifs peu échangés ou lorsque des processus exceptionnels sont mis en œuvre en raison de conditions de marché spécifiques.

Le montant des actifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est indiqué dans les colonnes « niveau 2 » des tableaux repris ci-dessous. Le « niveau 3 » n'est pas utilisé par le Groupe étant donné que les méthodes de valorisation en interne s'appuient sur des données de marché observables.

### 5.5.1. Instruments financiers à la juste valeur par niveau

(En euros)	31 décembre 2013				
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Juste valeur totale	Valeur comptable
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Actifs financiers disponibles à la vente	1.563.499.328			1.563.499.327	1.563.499.327
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	342.739.305			342.739.305	342.739.305
Instruments financiers dérivés actifs	3.866.000			3.866.000	3.866.000
Placements afférents aux contrats en unités de compte	14.353.230			14.353.230	14.353.230
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.924.457.863</b>			<b>1.924.457.862</b>	<b>1.924.457.862</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Instruments financiers dérivés passifs	4.570.733			4.570.733	4.570.733
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4.570.733</b>			<b>4.570.733</b>	<b>4.570.733</b>

(En euros)	31 décembre 2012				
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Juste valeur totale	Valeur comptable
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Actifs financiers disponibles à la vente	1.510.012.098			1.510.012.098	1.510.012.098
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	296.712.462			296.712.462	296.712.462
Placements afférents aux contrats en unités de compte	12.063.541			12.063.541	12.063.541
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.818.788.101</b>			<b>1.818.788.101</b>	<b>1.818.788.101</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Instruments financiers dérivés passifs	2.285.723			2.285.723	2.285.723
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>2.285.723</b>			<b>2.285.723</b>	<b>2.285.723</b>

## 5.5.2. Transferts entre le niveau 1 et 2

Tous les titres sont évalués directement à partir des valeurs de marché et sont classés en catégorie 1.

## 6. Autres immobilisations incorporelles

La valeur nette comptable et les variations d'immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous

(En euros)	2013		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur brute au 1er janvier 2013	426.150	340.945	767.095
Amortissements cumulés au 1er janvier 2013	-75.730	-168.265	-243.995
<b>Valeur nette comptable au 1er janvier 2013</b>	<b>350.420</b>	<b>172.680</b>	<b>523.100</b>
Acquisitions		89.139	89.139
Cessions		-2.394	-2.394
Amortissements nets	-85.230	-87.622	-172.852
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>265.190</b>	<b>171.803</b>	<b>436.993</b>

(En euros)	2012		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur brute au 1er janvier 2012	251.355	251.461	502.816
Amortissements cumulés au 1er janvier 2012	-25.459	-100.219	-125.678
<b>Valeur nette comptable au 1er janvier 2012</b>	<b>225.896</b>	<b>151.242</b>	<b>377.138</b>
Acquisitions	174.795	89.484	264.279
Amortissements nets	-50.271	-68.046	-118.317
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2012</b>	<b>350.420</b>	<b>172.680</b>	<b>523.100</b>

## 7. Immeubles de placement

(En euros)	2013	2012
	Immeubles de placement	Immeubles de placement
<b>Valeur brute au 1er janvier</b>	<b>408.883.111</b>	<b>315.226.875</b>
Acquisitions	121.079.715	93.654.887
Cessions et désaffectations	-5.621.766	
Autres mutations	12.691.773	1.350
<b>Valeur brute au 31 décembre</b>	<b>537.032.833</b>	<b>408.883.111</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-77.213.169</b>	<b>-55.610.679</b>
Cumulés sur acquisition de l'année	-23.475.786	-10.168.631
Actés en cours d'exercice	-12.644.642	-11.433.859
Annulés à la suite de désaffectation	708.758	
Autres mutations	-1.955.114	
<b>Amortissements au 31 décembre</b>	<b>-114.579.954</b>	<b>-77.213.169</b>
<b>Balance de clôture au 31 décembre</b>	<b>422.452.879</b>	<b>331.669.942</b>

Pour rappel, les immeubles de placement ont été évalués par un expert externe indépendant afin de déterminer la valeur d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette dernière devient, à partir de cette date, le coût présumé de ces actifs. Pour les acquisitions postérieures à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la valeur d'actif au bilan correspond à la valeur de marché de l'immeuble à la date d'acquisition de la société détenant l'immeuble.

Le poste des « acquisitions » reprend l'entrée dans le périmètre de consolidation des immeubles détenus par les sociétés acquises au cours de cet exercice. Des regroupements d'entreprises ont donc été comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Le Groupe comptabilise la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date. La différence positive entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables est comptabilisée en goodwill.

Le poste des « autres mutations » est principalement expliqué par l'introduction en consolidation de l'immeuble de la filiale Vital Building s.a. selon la méthode d'intégration globale. Les années précédentes, cet immeuble était repris proportionnellement au pourcentage de détention d'Integrale c.c.a. sur la filiale.

La valeur de marché des immeubles de placement au 31 décembre 2013 et 2012 s'élève respectivement à 443,1 millions d'euros et 351,5 millions d'euros. Cette valeur de marché a été déterminée sur la base de la technique de niveau 2 expliquée précédemment au point 5.5.

Les revenus locatifs générés par ces immeubles s'élèvent à 24,0 millions d'euros.

Certains de ces immeubles ont fait l'objet d'un gage afin de garantir les dettes contractées pour l'achat de ceux-ci. Le montant global de ces garanties s'élève à 254,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 (192,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). Le solde des emprunts liés à ces garanties s'élève à 76,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 (77,6 millions au 31 décembre 2012).

## 8. Placements financiers hors dérivés

### 8.1. Placements financiers par catégorie

La composition des actifs financiers du Groupe se présente comme suit

(En euros)	2013		
	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	63.349.696		63.349.696
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme</b>	<b>63.349.696</b>		<b>63.349.696</b>
Actions		18.996.337	18.996.337
Fonds d'investissement		125.893.210	125.893.210
Obligations		1.418.609.780	1.418.609.780
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		<b>1.563.499.327</b>	<b>1.563.499.327</b>
Fonds d'investissement		14.353.230	14.353.230
Obligations		342.739.305	342.739.305
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>		<b>357.092.535</b>	<b>357.092.535</b>
Autres placements	89.473.130		89.473.130
<b>Prêts, dépôts et autres placements financiers</b>	<b>89.473.130</b>		<b>89.473.130</b>
<b>Total</b>	<b>152.822.826</b>	<b>1.920.591.863</b>	<b>2.073.414.688</b>
<b>Dont :</b>			
<b>Actions</b>		18.996.337	18.996.337
<b>Fonds d'investissement</b>		140.246.440	140.246.440
<b>Obligations</b>	63.349.696	1.761.349.086	1.824.698.782
<b>Autres placements</b>	89.473.130		89.473.130

Le montant de ces placements financiers dont l'échéance est à moins d'un an s'élève à 160.849.480 euros (dont 5.688.017 euros pour les obligations détenues jusqu'à leur terme, 74.047.365 euros pour les obligations disponibles à la vente, 24.021.763 euros pour les obligations classées à la juste valeur par le biais du compte de résultats et 57.092.336 euros pour les autres placements). Le montant des autres placements est principalement constitué par un prêt croisé de 55.000.000 EUR arrivant à échéance en janvier 2014.

2012

(En euros)	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	19.309.854		19.309.854
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme</b>	<b>19.309.854</b>		<b>19.309.854</b>
Actions		18.533.890	18.533.890
Fonds d'investissement		101.546.165	101.546.165
Obligations		1.389.932.043	1.389.932.043
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		<b>1.510.012.099</b>	<b>1.510.012.099</b>
Fonds d'investissement		12.063.541	12.063.541
Obligations		296.712.462	296.712.462
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>		<b>308.776.003</b>	<b>308.776.003</b>
Autres placements	73.251.701		73.251.701
<b>Prêts, dépôts et autres placements financiers</b>	<b>73.251.701</b>		<b>73.251.701</b>
<b>Total</b>	<b>92.561.555</b>	<b>1.818.788.101</b>	<b>1.911.349.656</b>
<b>Dont :</b>			
<b>Actions</b>		<b>18.533.890</b>	<b>18.533.890</b>
<b>Fonds d'investissement</b>		<b>113.609.706</b>	<b>113.609.706</b>
<b>Obligations</b>	<b>19.309.854</b>	<b>1.686.644.505</b>	<b>1.705.954.359</b>
<b>Autres placements</b>	<b>73.251.701</b>		<b>73.251.701</b>

## 8.2. Évolution des placements financiers

Les mouvements des actifs financiers au cours de l'année sont présentés ci-dessous :

(En euros)	2013				Total
	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts, dépôts et autres placements financiers	
<b>Balance d'ouverture au 1er janvier 2013</b>	<b>19.309.854</b>	<b>1.510.012.098</b>	<b>308.776.002</b>	<b>73.251.701</b>	<b>1.911.349.656</b>
Acquisitions	50.168.734	768.519.919	273.717.499	18.072.984	1.110.479.136
Ventes et remboursements	-6.621.234	-731.414.911	-253.537.148	-1.851.555	-993.424.848
Ajustements à la juste valeur		16.382.221	28.136.182		44.518.403
Amortissements	492.342				492.342
Dépréciations					
<b>Balance de clôture au 31 décembre 2013</b>	<b>63.349.696</b>	<b>1.563.499.328</b>	<b>357.092.535</b>	<b>89.473.130</b>	<b>2.073.414.689</b>

Au 31 décembre 2013, et contrairement à l'exercice précédent, le test de dépréciation n'a pas conduit à l'enregistrement de dépréciations sur les placements financiers.

(En euros)	2012				Total
	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts, dépôts et autres placements financiers	
<b>Balance d'ouverture au 1er janvier 2012</b>	<b>20.756.111</b>	<b>1.023.707.617</b>	<b>255.447.145</b>	<b>83.607.350</b>	<b>1.383.518.223</b>
Acquisitions	2.359.864	1.387.034.815	157.032.078	1.942.803	1.548.369.559
Ventes et remboursements	-3.642.711	-1.018.101.555	-106.264.551	-12.298.452	-1.140.307.268
Ajustements à la juste valeur		125.820.840	2.561.330		128.382.170
Amortissements	-163.410				-163.410
Dépréciations		-8.449.619			-8.449.619
<b>Balance de clôture au 31 décembre 2012</b>	<b>19.309.854</b>	<b>1.510.012.098</b>	<b>308.776.002</b>	<b>73.251.701</b>	<b>1.911.349.656</b>

## 9. Instruments financiers dérivés

L'analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

(En euros)	2013									
	Échéancier des notionnels au 31 décembre 2013						Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 5 ans				
Swaps de taux d'intérêts			5.725.000		6.000.000	6.695.452	18.420.452		- 1.651.610	- 1.651.610
Equity swap						50.000.000	50.000.000	3.866.000		3.866.000
Options		102.583.746					102.583.746		- 2.478.256	- 2.478.256
<b>Instruments dérivés sur taux d'intérêts</b>		<b>102.583.746</b>	<b>5.725.000</b>		<b>6.000.000</b>	<b>56.695.452</b>	<b>171.004.198</b>	<b>3.866.000</b>	<b>- 4.129.866</b>	<b>- 263.866</b>
Autres (swaps d'inflation)	3.305.360	2.912.315	2.691.137	2.345.253	1.910.803	2.770.445	15.935.313		- 440.867	- 440.867
<b>Autres instruments dérivés</b>	<b>3.305.360</b>	<b>2.912.315</b>	<b>2.691.137</b>	<b>2.345.253</b>	<b>1.910.803</b>	<b>2.770.445</b>	<b>15.935.313</b>		<b>- 440.867</b>	<b>- 440.867</b>
<b>Total</b>	<b>3.305.360</b>	<b>105.496.061</b>	<b>8.416.137</b>	<b>2.345.253</b>	<b>7.910.803</b>	<b>59.465.897</b>	<b>186.939.511</b>	<b>3.866.000</b>	<b>- 4.570.733</b>	<b>- 704.733</b>

(En euros)	2012									
	Échéancier des notionnels au 31 décembre 2012						Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 5 ans				
Swaps de taux d'intérêts				5.725.000		9.000.000	14.725.000		-1.681.202	-1.681.202
Options	15.000.000						15.000.000		-563.500	-563.500
<b>Instruments dérivés sur taux d'intérêts</b>	<b>15.000.000</b>			<b>5.725.000</b>		<b>9.000.000</b>	<b>29.725.000</b>		<b>-2.244.702</b>	<b>-2.244.702</b>
Autres (swaps d'inflation)	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	2.345.253	4.681.248	20.029.014	146.655	-187.677	-41.021
<b>Autres instruments dérivés</b>	<b>4.093.700</b>	<b>3.305.360</b>	<b>2.912.315</b>	<b>2.691.137</b>	<b>2.345.253</b>	<b>4.681.248</b>	<b>20.029.014</b>	<b>146.655</b>	<b>-187.677</b>	<b>-41.021</b>
<b>Total</b>	<b>19.093.700</b>	<b>3.305.360</b>	<b>2.912.315</b>	<b>8.416.137</b>	<b>2.345.253</b>	<b>13.681.248</b>	<b>49.754.014</b>	<b>146.655</b>	<b>-2.432.378</b>	<b>-2.285.723</b>



## 10.

## Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

(En euros)	2013		
	Immobilier d'exploitation et terrains	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier 2013	4.643.444	3.621.634	8.265.078
Amortissements cumulés au 1er janvier 2013	-1.007.121	-2.487.712	-3.494.833
<b>Valeur comptable nette au 1er janvier 2013</b>	<b>3.636.323</b>	<b>1.133.922</b>	<b>4.770.245</b>
Nouvelles acquisitions (+)	36.779	585.310	622.089
Sorties d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (-)		-224.240	-224.242
Charge d'amortissement (-)	-163.518	-476.283	-639.801
Amortissement annulés à la suite de cessions et désaffectations (+)		211.657	211.657
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2013</b>	<b>3.509.584</b>	<b>1.230.364</b>	<b>4.739.948</b>
Valeur comptable brute au 31 décembre 2013	4.680.223	3.982.703	8.662.926
Amortissements cumulés au 31 décembre 2013	-1.170.639	-2.752.339	-3.922.978

(En euros)	2012		
	Immobilier d'exploitation et terrains	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier 2012	4.643.786	3.185.652	7.829.438
Amortissements cumulés au 1er janvier 2012	-845.618	-2.055.968	-2.901.586
<b>Valeur comptable nette au 1er janvier 2012</b>	<b>3.798.168</b>	<b>1.129.684</b>	<b>4.927.852</b>
Nouvelles acquisitions (+)	8.415	447.268	455.683
Sorties d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (-)	-8.757	-11.286	-20.044
Charge d'amortissement (-)	-161.503	-431.744	-593.247
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2012</b>	<b>3.636.323</b>	<b>1.133.921</b>	<b>4.770.245</b>
Valeur comptable brute au 31 décembre 2012	4.643.444	3.621.633	8.265.078
Amortissements cumulés au 31 décembre 2012	-1.007.121	-2.487.712	-3.494.833

## 11. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances

### 11.1. Ventilation des créances par nature

(En euros)	2013			
	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	21.611.207		21.611.207	21.611.207
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	714.961		714.961	714.961
<b>Sous-total</b>	<b>22.326.168</b>		<b>22.326.168</b>	<b>22.326.168</b>
Créances nées d'opérations de location-financement	54.999.432		54.999.432	54.999.432
Autres créances	22.824.341		22.824.341	22.824.341
<b>Sous-total</b>	<b>77.823.773</b>		<b>77.823.773</b>	<b>77.823.773</b>
<b>Total</b>	<b>100.149.941</b>		<b>100.149.941</b>	<b>100.149.941</b>
Partie non courante	54.462.778		54.462.778	54.462.778
Partie courante	45.687.163		45.687.163	45.687.163

(En euros)	2012			
	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	17.723.675		17.723.675	17.723.675
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	586.825		586.825	586.825
<b>Sous-total</b>	<b>18.310.500</b>		<b>18.310.500</b>	<b>18.310.500</b>
Créances nées d'opérations de location-financement	72.693.803		72.693.803	72.693.803
Autres créances	10.383.448		10.383.448	10.383.448
<b>Sous-total</b>	<b>83.077.251</b>		<b>83.077.251</b>	<b>83.077.251</b>
<b>Total</b>	<b>101.387.751</b>		<b>101.387.751</b>	<b>101.387.751</b>
Partie non courante	66.968.791		66.968.791	66.968.791
Partie courante	34.418.960		34.418.960	34.418.960

## 12. Autres actifs

(En euros)	2013	2012
Intérêts et loyers acquis non échus	42.251.533	39.407.781
Autres comptes de régularisation	1.370.966	1.210.832
<b>Total</b>	<b>43.622.499</b>	<b>40.618.613</b>

Les intérêts et loyers acquis non échus sont principalement composés des intérêts sur coupons relatifs à l'exercice clôturé mais qui seront perçus au cours de l'exercice suivant.

### 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En euros)	2013	2012
Soldes bancaires et autres valeurs disponibles	93.773.288	56.301.310
Équivalents de trésorerie	90.070.136	72.391.993
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>183.843.424</b>	<b>128.693.303</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>183.843.424</b>	<b>128.693.303</b>

Le taux d'intérêt effectif sur les placements de trésorerie à court terme est de 0,58 % au cours de l'exercice 2013 (contre 0,83 % en 2012) pour une maturité moyenne de 69 jours (contre 49 jours en 2012). Au 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe n'a pas de découverts bancaires.

### 14. Capital social et primes d'émission

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. n'a pas de capital social.

Un fonds de garantie est destiné à compléter les éléments constitutifs de la marge de solvabilité. Ce fonds de garantie est classé sous le poste Capital social. Voir également note 3.3.

### 15. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période

Les réserves inscrites au bilan en date de clôture sont les suivantes :

(En euros)	31/12/2013	31/12/2012
Réserve AFS	69.518.369	62.866.943
Réserves consolidées	70.154.653	66.295.786
Résultats reportés	-13.286.538	-18.847.015
<b>Réserves et report à nouveau</b>	<b>126.386.483</b>	<b>110.315.714</b>
Résultat net de la période	46.921.814	5.560.477
<b>Total des résultats reportés et réserves</b>	<b>173.308.297</b>	<b>115.876.191</b>

Le poste des réserves est principalement impacté par le résultat de la période et les ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves consolidées reprennent également le fonds de réserve de la gestion « pension extra-légale ».

## 16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

### 16.1. Ventilation des passifs liés à des contrats d'assurance

Les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décomposent comme suit :

(En euros)	Activités vie	
	2013	2012
Provisions mathématiques	2.212.096.131	1.997.403.277
Provisions pour sinistre	14.742.093	11.369.493
Autres provisions		7.716.266
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance</b>	<b>2.226.838.224</b>	<b>2.016.489.036</b>
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance en unités de compte</b>	<b>14.459.568</b>	<b>12.165.535</b>
<b>Passifs relatifs à la participation aux bénéfices</b>	<b>5.607.956</b>	<b>2.104.284</b>
<b>Passifs liés aux avantages au personnel</b>	<b>14.528.704</b>	<b>14.196.377</b>
<b>Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)</b>	<b>2.261.434.451</b>	<b>2.044.955.232</b>
<b>Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)</b>	<b>2.261.434.451</b>	<b>2.044.955.232</b>

La partie courante (court terme) de ces passifs liés à des contrats d'assurance est de 132.921.409 euros au 31 décembre 2013 et 130.998.000 euros au 31 décembre 2012.

Les réassureurs ne disposent pas de parts dans les provisions mathématiques du Groupe.

### 16.2. Évolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance

(En euros)	Activités vie	
	2013	2012
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier</b>	<b>2.016.489.036</b>	<b>1.582.118.273</b>
Primes	239.593.212	453.143.413
Prestations	-115.496.023	-108.804.006
Revalorisation des provisions	73.756.418	67.486.007
Transferts	10.499.517	23.250.524
Provision pour sinistres	1.996.064	-705.174
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre</b>	<b>2.226.838.224</b>	<b>2.016.489.036</b>

Les charges de prestations des contrats d'assurance présentées au compte de résultats s'élève à -325 Mios EUR. Cette charge est composée des prestations en rentes et capitaux (voir rubrique « prestations » dans le tableau ci-dessus) et de la variation des passifs liés à des contrats d'assurance.

## 17. Dettes de financement

### 17.1. Ventilation par nature

(En euros)	2013	2012
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	176.031.947	142.553.990
Dettes envers les établissements de crédit	115.825.395	123.474.270
Autres	3.644.219	
<b>Total des dettes de financement</b>	<b>295.501.561</b>	<b>266.028.260</b>

La juste valeur des emprunts subordonnés au 31 décembre 2013 s'élève à 123,7 millions d'euros (contre 107,2 millions d'euros au 31 décembre 2012). En ce qui concerne les dettes envers les établissements de crédit, leur juste valeur au 31 décembre 2013 s'élève à 96,7 millions d'euros (contre 101,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les gages donnés par la maison mère sur les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 35 millions d'euros.

### 17.2. Ventilation par échéance

(En euros)	2013			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	105.946.178	4.276.233	65.809.536	176.031.947
Dettes envers les établissements de crédit	7.364.810	74.458.758	34.001.827	115.825.395
Autres	121.474	485.897	3.036.849	3.644.219
<b>Total des dettes de financement</b>	<b>113.432.462</b>	<b>79.220.887</b>	<b>102.848.212</b>	<b>295.501.561</b>

(En euros)	2012			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles		105.000.000	37.553.990	142.553.990
Dettes envers les établissements de crédit	8.013.995	48.869.903	66.590.372	123.474.270
<b>Total des dettes de financement</b>	<b>8.013.995</b>	<b>153.869.903</b>	<b>104.144.362</b>	<b>266.028.260</b>

## 18. Autres dettes

Les autres dettes courantes (à l'exception des provisions, des dettes fiscales, des dettes financières et des dettes directement associées à des actifs non courants disponibles à la vente) peuvent être présentées comme suit :

(En euros)	2013	2012
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.363.116	1.357.304
<b>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>1.363.116</b>	<b>1.357.304</b>
Impôts sur le résultat courant	1.370.705	980.660
Autres cotisations et taxes	2.169.376	3.321.283
<b>Dettes d'impôt exigible</b>	<b>3.540.081</b>	<b>4.301.943</b>
Dettes sociales	2.523.078	2.011.691
Dettes diverses	7.742.135	7.909.508
Compte de régularisation du passif	10.915.891	5.608.742
<b>Autres dettes</b>	<b>21.181.104</b>	<b>15.529.941</b>
<b>Total des autres passifs (hors instruments dérivés et impôts différés)</b>	<b>26.084.301</b>	<b>21.189.188</b>

L'ensemble des autres passifs présentés ci-dessus sont exigibles à court terme.

## 19. Actifs et passifs d'impôts différés

Tel que mentionné préalablement, Integrale c.c.a. n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont relatifs aux sociétés du Groupe soumises à cet impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même juridiction fiscale.

### 19.1. Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs d'impôts différés par nature avant compensation par entités légales. Le total des impôts différés nets correspondent au solde des actifs et passifs d'impôts différés repris au bilan.

(En euros)	2013		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		1.467.464	-1.467.464
Impôts différés sur les réserves liées à d'autres sources	967.170	27.917.504	-26.950.334
Impôts différés sur le résultat liés aux pertes fiscales activées	5.167.748		5.167.748
<b>Total</b>	<b>6.134.917</b>	<b>29.384.968</b>	<b>-23.250.051</b>

(En euros)	2012		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	11.826	1.286.863	-1.275.036
Impôts différés sur le résultat lié à la réévaluation des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats		55.027	-55.027
Impôts différés sur les réserves liées à d'autres sources	1.161.367	27.560.352	-26.398.986
Impôts différés sur le résultat liés aux pertes fiscales activées	5.249.500		5.249.500
<b>Total</b>	<b>6.422.694</b>	<b>28.902.242</b>	<b>-22.479.549</b>

## 19.2. Évolution des actifs et passifs d'impôts différés

(En euros)	2013			2012		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
<b>Valeur nette comptable au 1er janvier</b>	<b>1.585.692</b>	<b>24.065.240</b>	<b>-22.479.548</b>	<b>3.232.755</b>	<b>13.657.771</b>	<b>-10.425.016</b>
Variations par le compte de résultats	47.628	439.100	-391.472	276.787	-1.789.795	2.066.582
Variation par les autres éléments du résultat global	-11.589	314.383	-325.972	-1.923.849	1.112.136	-3.035.985
Variation liée aux acquisitions d'actifs		53.059	-53.059		11.085.128	-11.085.128
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>1.621.731</b>	<b>24.871.782</b>	<b>-23.250.051</b>	<b>1.585.692</b>	<b>24.065.240</b>	<b>-22.479.548</b>

## 19.3. Latences fiscales

(En euros)	2013	2012
<b>Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif a été reconnu</b>		
Utilisation prévue dans l'année	442.993	290.852
Utilisation prévue au-delà de l'année	4.724.754	4.958.649
<b>Sous-total</b>	<b>5.167.748</b>	<b>5.249.500</b>
<b>Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif n'a pas été reconnu</b>		
Recouvrement limité dans le temps		
Recouvrement illimité dans le temps	3.615.284	2.578.926
<b>Sous-total</b>	<b>3.615.284</b>	<b>2.578.926</b>
<b>Total des latences fiscales</b>	<b>8.783.031</b>	<b>7.828.426</b>

## 20. Avantages au personnel

Integrale c.c.a. offre à son personnel actif et retraité des avantages postérieurs à l'emploi, à long terme et des indemnités de fin de contrat. Ces avantages ont été valorisés conformément à la norme IAS 19. La dette correspondante IAS 19 reconnue au bilan peut être décomposée comme suit.

### 20.1. Détail par nature d'avantages au personnel

(En euros)	2013	2012
Engagements de retraites postérieurs à l'emploi	14.365.252	13.958.847
Autres avantages à long terme du personnel	163.452	237.530
<b>Total</b>	<b>14.528.704</b>	<b>14.196.377</b>
Partie courante	227.593	608.331
Partie non courante	14.301.111	13.588.046

### 20.2. Engagements de retraite postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme du personnel

La totalité des régimes octroyés au personnel des différentes filiales du Groupe sont assurés au sein même du Groupe à l'exception du régime sectoriel de la commission paritaire 306, qui est assurée auprès de l'OFP OGEO2Pension. Il s'agit d'un plan de retraite alimenté par une prime annuelle de 175 Euros pour un travailleur à temps plein. Le plan ayant démarré récemment, les engagements ne sont pas significatifs.

A côté de ce régime sectoriel, deux types de régimes distincts coexistent :

- i. Les régimes à prestations définies, selon lesquels un montant prédéfini sera versé à un employé à son départ en retraite, ou durant sa retraite. Ce montant dépend généralement des facteurs suivants : nombre d'années de service, salaires et plafond de pension légale. Ces régimes ont été fermés le 1er mars 2006 : tout nouvel engagé bénéficie d'un régime de retraite à cotisations définies.
- ii. Les régimes à cotisations définies qui sont des contrats de retraite par lesquels l'employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau des prestations, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées. La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan amène à considérer les plans belges à cotisations définies comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. L'employeur conserve donc une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale c.c.a. comptabilise tous les plans de pension comme s'ils étaient des plans à prestations définies. Les estimations de ces engagements ont été déterminées en utilisant la méthode « Projected Unit Credit », méthode reconnue pour la norme IAS 19 pour les plans de pensions à prestations définies.

Enfin, du fait que le Groupe assure lui-même les prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les actifs de couverture des plans de pension ne correspondent pas à la définition d'actifs du régime au sens de l'IAS 19. La provision pour engagement de retraite est donc présentée brute à l'état de la situation financière sans déduction des actifs du plan. Les actifs du plan, dont la juste valeur s'élevait à 11.283.524 euros au 31 décembre 2013 (2012 : 11.294.762 euros ; 2011 : 10.583.018), sont comptabilisés parmi les actifs financiers (NB : la juste valeur qu'on renseigne ci-dessus comprend les deux plans cotisations et prestations définies).

Le Groupe assure également lui-même un régime de primes d'ancienneté (Jubilee) qui sont versées à l'occasion des 25 ans de service, des 30 ans de service, des 35 ans et des 45 ans de service. Le montant de l'avantage est égal respectivement à 1/4, 1/2, 3/4 et 1 mois de salaire. Si la carrière prestée au sein du Groupe n'est pas supérieure ou égale à 75 % de la carrière totale, un prorata est appliqué.



## A. Évolution de la valeur actuelle des régimes de retraite et des autres avantages

(En euros)	2013			2012		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>13.958.847</b>	<b>237.530</b>	<b>14.196.377</b>	<b>10.820.210</b>	<b>187.092</b>	<b>11.007.302</b>
Coût des services rendus	729.041	19.814	748.855	729.041	19.814	748.855
Coût financier	310.099	5.339	315.439	235.951	4.227	240.178
Contributions versées par les participants	103.910	-	103.910	112.664	-	112.664
Ecart actuariels	(84.533)	(91.222)	(175.756)	2.481.898	40.327	2.522.225
Variations des cours des monnaies étrangères	-	-	-	-	-	-
Prestations de services	(322.735)	(8.009)	(330.744)	(420.918)	(13.930)	(434.848)
Transferts d'obligations pour les sortis au 1 <sup>er</sup> janvier	(329.377)	-	(329.377)	-	-	-
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Réductions	-	-	-	-	-	-
Règlements	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre</b>	<b>14.365.252</b>	<b>163.452</b>	<b>14.528.704</b>	<b>13.958.847</b>	<b>237.530</b>	<b>14.196.377</b>

(En euros)	2013		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres prestations postérieures à l'emploi	Total
<b>Ecart actuariels</b>	<b>(84.533)</b>	<b>(91.222)</b>	<b>(175.756)</b>
- dus aux changements d'hypothèses financières	(625.472)	(9.559)	(635.031)
- dus aux changements d'hypothèses démographiques	(267.016)	21.657	(245.359)
- autres	807.955	(103.321)	704.634

## B. Hypothèses actuarielles

Le calcul de la dette est basé sur des hypothèses actuarielles qui ont été déterminées à chaque date de clôture. Elles sont non seulement basées sur des facteurs macroéconomiques pertinents pour les dates en question mais aussi sur les différentes caractéristiques des plans valorisés. Elles représentent la meilleure estimation d'Integrale c.c.a. pour le futur. Elles sont revues périodiquement en fonction des évolutions des marchés et des statistiques disponibles.

	2013	2012
Taux d'actualisation appliqué	2,66%	2,04%
Taux attendu d'augmentation des salaires	4,00%	4,74%
Augmentations futures des prestations définies	2,00%	2,25%
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	s.o.	s.o.
Taux d'évolution des coûts médicaux (sur base du taux d'inflation)	s.o.	s.o.

Le le taux d'actualisation a été obtenu en prenant le taux sans risque au 31/12/2013 (taux swap à 7 ans) et en le majorant du coût du risque de solvabilité des obligations de bonne qualité (prix d'un CDS ITRX EUR de durée 7 ans). Ce taux est par nature différent du taux de rendement de notre portefeuille, 3,64%, qui est retenu pour le calcul du test de suffisance des réserves (LAT ou liability adequacy test).

### Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des obligations des régimes de retraite a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

	2013	2012
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10%	14.024.217	13.703.064
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10%	14.688.312	14.223.153
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10%	15.134.925	14.927.808
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10%	13.716.388	13.071.861
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10%	14.180.138	13.729.997
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10%	14.537.363	14.187.426
<b>Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité</b>	<b>14.402.750</b>	14.085.333

La valeur actuelle des obligations des autres prestations (prime ancienneté) a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

	2013	2012
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10%	159.627	232.710
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10%	167.068	242.524
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10%	168.755	249.030
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10%	158.866	226.820
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10%	163.452	249.030
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10%	163.452	226.820
<b>Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité</b>	<b>162.932</b>	237.530

### C. Coûts à charge du compte de résultats

(En euros)	2013			2012		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Coût des services rendus	729.041	19.814	748.855	729.041	19.814	748.855
Coût financier	310.099	5.339	315.439	235.951	4.227	240.178
Prestations de service	(322.735)	(8.009)	(330.744)	(420.918)	(13.930)	(434.848)

Coûts portés dans les fonds propres (Other Comprehensive Income)

(En euros)	2013			2012		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Ecart actuariels	(84.533)	(91.222)	(175.756)	2.481.898	40.327	2.522.225

### D. Informations complémentaires relative à la norme IAS 19

La durée des engagements de retraite et celle des autres avantages à long terme restent aux environs de 9 années.

(En années)	2013
Duration - RETRAITE	9,20
Duration - AUTRES PRESTATIONS POSTERIEURES A L'EMPLOI	9,08
Duration - TOTALE	9,20

Les allocations et taxes à charge du groupe Integrale pour l'exercice 2014 sont estimées à 994.154,89 Euros contre 111.673,44 Euros pour les contributions versées par les participants.

Les prestations attendues au cours des prochains exercices sont données dans le tableau ci-après.

(En euros)	Prestations attendues		
	Régimes de retraite	Autres prestations	Total
dans l'année	202.455	14.768	217.223
dans 1 an	1.210.958	27.808	1.238.766
dans 2 ans	0	14.940	14.940
dans 3 ans	1.145.313	24.179	1.169.491
dans 4 ans	876.732	13.858	890.590
dans 5 ans	1.108.843	8.292	1.117.136
au cours des 5 années suivantes	5.499.374	81.774	5.581.149

## 21. Provisions pour risques et charges

(En euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour autres risques et charges	Total
<b>Provisions au 1er janvier 2013</b>	<b>127.767</b>	<b>15.001</b>	<b>142.768</b>
Dotations (+)	54.852		54.852
Utilisations (-)			
Reprises (-)			
<b>Provisions au 31 décembre 2013</b>	<b>182.620</b>	<b>15.001</b>	<b>197.620</b>

Les provisions concernent principalement des litiges immobiliers.

(En euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour autres risques et charges	Total
<b>Provisions au 1er janvier 2012</b>	<b>141.682</b>	<b>22.281</b>	<b>163.963</b>
Dotations (+)			
Utilisations (-)		7.280	7.280
Reprises (-)	13.915		13.915
<b>Provisions au 31 décembre 2012</b>	<b>127.767</b>	<b>15.001</b>	<b>142.768</b>

## 22. Résultat des activités d'assurance

### 22.1. Chiffre d'affaires des activités d'assurance

(En euros)	2013		Total
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	
Primes émises brutes	239.949.961		239.949.961
Primes acquises cédées aux réassureurs	-1.862.662		-1.862.662
<b>Primes acquises</b>	<b>238.087.299</b>		<b>238.087.299</b>
Autres produits des activités d'assurance	2.548.961		2.548.961
<b>Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)</b>	<b>240.636.260</b>		<b>240.636.260</b>

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement expliqué par l'encaissement d'Integrale c.c.a. Il se répartit en primes récurrentes (78,4 millions d'euros) et en primes uniques (151,9 millions d'euros). Le solde étant expliqué par les transferts de réserves. Les primes encaissées se répartissent entre les produits d'assurance de groupe (53 %) et l'assurance vie individuelle (47 %).

Le solde du chiffre d'affaires consolidé est relatif à Integrale Luxembourg s.a.

(En euros)	2012		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Primes émises brutes	453.143.413		453.143.413
Primes acquises cédées aux réassureurs	-2.056.418		-2.056.418
<b>Primes acquises</b>	<b>451.086.995</b>		<b>451.086.995</b>
Autres produits des activités d'assurance	422.198		422.198
<b>Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)</b>	<b>451.509.193</b>		<b>451.509.193</b>

Le chiffre d'affaires consolidé relatif à l'exercice 2012 se répartit en primes récurrentes (74,9 millions d'euros) et en primes uniques (370,6 millions d'euros). Le solde étant expliqué par les transferts de réserves.

Les primes encaissées se répartissent entre les produits d'assurance de groupe (31%) et l'assurance vie individuelle (69 %).

Le solde du chiffre d'affaires consolidé est relatif à Integrale Luxembourg s.a.

## 22.2.Charges techniques des activités d'assurance

(En euros)	2013		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Charges des prestations d'assurance	-325.216.041		-325.216.041
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.542.720		1.542.720
Charges de gestion	-7.162.832		-7.162.832
<b>Charges techniques des activités d'assurance</b>	<b>-330.836.153</b>		<b>-330.836.153</b>

(En euros)	2012		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Charges des prestations d'assurance	-546.759.136		-546.759.136
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.770.243		1.770.243
Charges de gestion	-2.908.849		-2.908.849
<b>Charges techniques des activités d'assurance</b>	<b>-547.897.742</b>		<b>-547.897.742</b>

## 22.3.Résultat net des cessions en réassurance

(En euros)	2013	2012
Primes cédées aux réassureurs	-1.862.662	-2.056.418
Résultat net des cessions aux réassureurs	1.542.720	1.770.243
<b>Résultat net des cessions en réassurance</b>	<b>-319.942</b>	<b>-286.175</b>

## 23. Autres produits / charges (-) des activités courantes, net

(En euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurance	23.141.545	17.404.848
Autres produits	2.645.250	2.526.079
<b>Chiffres d'affaires autres activités (hors produits financiers)</b>	<b>25.786.795</b>	<b>19.930.926</b>
Charges d'exploitation des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurance	1.645.267	1.537.172
Autres charges	20.049.719	12.644.138
<b>Charges des autres activités (hors charges financières)</b>	<b>21.694.986</b>	<b>14.181.310</b>
<b>Résultat net des autres activités</b>	<b>4.091.809</b>	<b>5.749.617</b>

Les autres produits et charges comprennent les produits et charges dégagés par les entreprises du Groupe n'étant pas des entreprises d'assurance. Il s'agit principalement de l'activité immobilière du Groupe. Le chiffre d'affaires correspond principalement aux produits provenant des terrains et construction, soit les loyers perçus. Les charges sont principalement relatives aux amortissements des immeubles.

## 24.

## Résultat financier net

(En euros)	2013					Total
	Produits nets des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Amortissements sur placements	Charges des dettes et de gestion des placements	
<b>Immeubles de placement</b>		<b>88.767</b>				<b>88.767</b>
Actions et fonds disponibles à la vente	3.897.777	578.754				4.476.531
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat		239.842				239.842
Actions et fonds détenus à des fins de transaction						
<b>Actions et fonds d'investissement</b>	<b>3.897.777</b>	<b>818.596</b>				<b>4.716.373</b>
Obligations disponibles à la vente	60.857.083	22.748.495		-5.890.459		77.715.120
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	19.491.305	-3.633.317	28.136.183	-65.375		43.928.796
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.781.913	-72.080				1.709.832
Obligations non cotées au coût amorti						
<b>Obligations</b>	<b>82.130.301</b>	<b>19.043.098</b>	<b>28.136.183</b>	<b>-5.955.834</b>		<b>123.353.748</b>
<b>Prêts, dépôts et autres placements financiers</b>	<b>13.315.302</b>				<b>-17.637.529</b>	<b>-4.322.227</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>	<b>14.954.359</b>	<b>-2.724.246</b>	<b>4.522.251</b>		<b>-11.471.868</b>	<b>5.280.495</b>
<b>Placements afférents aux contrats en unités de compte</b>						
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>70.406</b>	<b>227.915</b>				<b>298.320</b>
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES</b>	<b>114.368.144 (*)</b>	<b>17.454.129 (*)</b>	<b>32.658.433 (*)</b>	<b>-5.955.834 (*)</b>	<b>-29.109.397</b>	<b>129.415.475</b>

(\*) La somme de ces rubriques correspondent aux produits financiers nets tels que présentés dans le compte de résultats.

2012

(En euros)	Produits net des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Charges des dettes et de gestion des placements	Total
<b>Immeubles de placement</b>		<b>-129.865</b>				<b>-129.865</b>
Actions et fonds disponibles à la vente	933.302	304.014				1.237.316
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat						
Actions et fonds détenus à des fins de transaction						
<b>Actions et fonds d'investissement</b>	<b>933.302</b>	<b>304.014</b>				<b>1.237.316</b>
Obligations disponibles à la vente	53.242.008	21.338.555		-1.799.708		72.780.856
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	42.232.058	-1.644.208	-415.700	-65.491		40.106.660
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.596.082	-116.297				1.479.785
Obligations non cotées au coût amorti						
<b>Obligations</b>	<b>97.070.148</b>	<b>19.578.051</b>	<b>-415.700</b>	<b>-1.865.198</b>		<b>114.367.301</b>
<b>Prêts, dépôts et autres placements financiers</b>	<b>11.115.214</b>	<b>39.528</b>			<b>-16.285.422</b>	<b>-5.130.680</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>	<b>1.233.254</b>				<b>-202.035</b>	<b>1.031.219</b>
<b>Placements afférents aux contrats en unités de compte</b>				<b>1.656.137</b>		<b>1.656.137</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>83.478</b>					<b>83.478</b>
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES</b>	<b>110.435.396 (*)</b>	<b>19.791.727 (*)</b>	<b>1.240.437 (*)</b>	<b>-1.865.198 (*)</b>	<b>-16.487.457</b>	<b>113.114.905</b>

(\*) La somme de ces rubriques correspondent aux produits financiers nets tels que présentés dans le compte de résultats.



## 25. Dépenses par nature

(En euros)	2013	2012
Frais de personnel (voir détail note 26)	9.333.983	8.998.783
Biens et services divers	4.944.447	3.624.982
Charges locatives (précompte immobilier)	3.078.548	2.589.866
Charges liées aux immeubles d'exploitation	3.590.445	3.187.458
Dotations et amortissements	560.447	499.978
Frais généraux récupérés (-)	-3.832.844	-2.937.360
<b>Total des frais généraux par nature</b>	<b>17.675.026</b>	<b>15.367.024</b>

## 26. Charges de personnel

(En euros)	2013	2012
Salaires	6.152.584	6.043.299
Charges de sécurité sociale	1.487.476	1.479.526
Avantages au personnel	1.498.948	1.230.821
Autres avantages	194.975	245.136
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>9.333.983</b>	<b>8.998.783</b>

## 27. Impôts sur le résultat

### Détail de la charge d'impôts

(En euros)	2013	2012
Impôt exigible	677.977	1.132.070
Impôt différé	-424.390	-2.066.582
<b>Impôt sur le bénéfice des activités courantes</b>	<b>253.587</b>	<b>-934.512</b>
<b>Charge / crédit (-) d'impôt total</b>	<b>253.587</b>	<b>-934.512</b>

Le résultat consolidé IFRS de l'exercice avant impôt s'élève à 45,4 millions EUR. La charge d'impôt exigible ne correspond toutefois pas à ce résultat multiplié par le taux d'imposition. En effet, rappelons qu'Integrale c.c.a., principale contributrice au résultat du Groupe, n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Par conséquent, l'impôt exigible est principalement expliqué par la filiale Integrale Luxembourg s.a.

## 28. Engagements

### Autres droits et engagements qui ne sont pas reflétés dans le bilan

Les sûretés réelles données par des tierces parties en tant que sécurité pour des dettes ou des engagements s'élèvent à 6 millions d'euros (montant identique en 2012).

Les garanties réelles sur actifs propres comprises dans la consolidation et accordées en tant que sécurité pour des dettes ou engagements s'élèvent à 254 millions d'euros (249 millions d'euros en 2012).

Signalons également qu'Integrale détient des garanties promises par des tiers pour son compte par l'intermédiaire des prêts hypothécaires (14,3 millions d'euros) et des prêts garantis (11,7 millions d'euros) octroyés.

## 29. Transactions avec les parties liées

### Rémunération des principaux dirigeants

(En euros)	2013	2012
<b>Rémunérations aux principaux dirigeants</b>		
Avantages à court terme	1.319.950	1.321.009
Avantages postérieurs à l'emploi	473.287	285.745

## 30. Événements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'éléments postérieurs à la clôture qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers au 31 décembre 2013.

## 31. Liste des sociétés consolidées

### 31.1. Liste des filiales

Integrale c.c.a. possède les filiales suivantes :

Situation au 31 décembre	2013				2012
	Pays	Devise	Secteur d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
<b>Maison mère :</b>					
Integrale Caisse Commune d'Assurance	BE	EUR	Assurance		
<b>Sociétés consolidées par intégration globale :</b>					
Integrale Luxembourg s.a.	LU	EUR	Assurance	100,00%	100,00 %
Integrale Immo Management s.a.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00 %
Ariane Building s.a.	BE	EUR	Immobilier	75,00%	75,00 %
Integrale Insurance Services s.a.	BE	EUR	Service	70,00%	70,00 %
Vital Building s.a.	BE	EUR	Immobilier	50,00%	50,00 %
Regent Building s.a.	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00 %
Nivelles Property s.a.	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00 %
Integrale Zaventem Building s.a.	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00 %
South City Office Fonsny s.a.	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00 %
Arsenal Building s.a.	BE	EUR	Immobilier	55,00%	55,00 %
Copernicus Site s.a.	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00 %
Immo Fractal s.a.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00 %
Draper Estate s.a.	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00 %
Drapfin s.a.	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00 %
Lozana Invest s.a.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00 %
Waterside s.a.	BE	EUR	Immobilier	60,00%	60,00 %
Gutenberg s.a. (*)	BE	EUR	Immobilier	92,15%	92,15 %
New Mecco Warehouse s.a.	BE	EUR	Immobilier	99,00%	99,00 %
FM-A Invest s.a.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	100,00 %
Integrale Immo Lux s.a.	LU	EUR	Immobilier	100,00%	100,00 %
Immo Haecht 1442 s.a. (**)	BE	EUR	Immobilier	85,00%	
Cerep Loi 1 s.a. (**)	BE	EUR	Immobilier	51,00%	
Cerep Loi 2 s.a. (**)	BE	EUR	Immobilier	100,00%	
Ginkgo Parc s.a.	BE	EUR	Immobilier	100,00%	

(\*) Le pourcentage d'intérêts financiers s'élève à 70,49 % pour cette société. La différence entre le pourcentage de contrôle et d'intérêts financiers est expliqué par le fait que cette filiale est détenue à la fois par la maison mère et les filiales Waterside s.a. et Copernicus Site s.a. Le pourcentage de détention de la maison mère dans ces dernières n'est pas à 100%.

(\*\*) Les comptes statutaires de ces filiales n'ont pas été formellement arrêtés au 31 décembre 2013 car leur exercice comptable est prolongé jusqu'au 31 décembre 2014.

## Filiales non consolidées

Situation au 31 décembre	2013			2012	
	Pays	Devise	Motif de l'exclusion	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
Integrale Green Energy s.a.	BE	EUR	Non significatif	45,00 %	45,00 %
Europamut - Mediação de Seguros s.a.	POR	EUR	Non significatif	33,33 %	33,33 %

Ces deux filiales sont comptabilisées au coût d'acquisition.

## 32. Honoraires des auditeurs

Le détail des honoraires des auditeurs (HTVA) se présente comme suit au 31 décembre 2013 :

(en euros)	
Émoluments du (des) commissaire(s)	213.788
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	29.683

## Rapport de gestion

### Contexte financier

L'année 2013 s'est clôturée par une succession de records boursiers. Les prévisions de croissance mondiale sont rassurantes, notamment aux États-Unis où la reprise est de plus en plus prononcée. En Europe, les différentes politiques économiques commencent à porter leurs fruits et la plupart des pays tels que l'Italie et Espagne parviennent à se financer à des taux plus bas.

Le contexte financier 2013 s'est encore amélioré par rapport à l'année 2012, tant au niveau des actions qu'au niveau de la valorisation des obligations corporate et étatiques. C'est ainsi que les différents portefeuilles mobiliers se sont appréciés entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013. La volatilité a persisté en cours d'année, notamment à la fin du premier semestre 2013.

Dans ce contexte, Integrale a poursuivi une politique d'investissements orientée vers des actifs de qualité, moins sensibles aux variations à court terme des marchés financiers. Parmi les choix retenus en 2013, citons :

- l'augmentation du poste « obligations étatiques et paraétatiques belges »
- une augmentation des placements obligataires « type privé »
- la poursuite du désengagement des titres obligataires perpétuels
- une plus grande place accordée aux placements immobiliers.

## Encaissement

L'année 2012 ayant connu un encaissement exceptionnel avec le lancement du produit Certiflex, celui de 2013 fut inférieur. Ce mouvement de recul était prévisible :

- la diminution du taux technique à 2,25 % depuis le 1er janvier 2013 rend les assurances de groupe et les transferts de réserves vers les structures d'accueil moins attractifs.
- la norme salariale relative à la période 2013-2014, définie dans le cadre de la loi sur la compétitivité des entreprises en Belgique constitue un frein à l'augmentation des primes d'assurance.
- l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurances de 1,1 % à 2 % ne permet plus au produit Certiflex de connaître une expansion similaire à 2012 surtout avec l'effet d'anticipation de cette taxe.

Malgré ce contexte difficile, nous pouvons toutefois nous réjouir de plusieurs éléments :

- Les primes récurrentes d'Integrale cca continuent à augmenter de 4,58 % pour l'exercice 2013.
- En moyenne, depuis 2010, le niveau de l'encaissement global (primes uniques et récurrentes) progresse de 10 % par an. Cette progression est bien supérieure à celle du marché.

## Integrale est et reste investisseur net

Integrale est principalement active dans le second pilier. Ainsi, considérant qu'un affilié ne peut procéder au rachat de son capital qu'au plus tôt à l'âge de 60 ans, Integrale dispose d'une bonne prévisibilité des flux sortants.

Selon des hypothèses prudentes, la projection des flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) restent structurellement supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement) tout au long des 10 prochaines années.

En conséquence, notre Caisse commune n'est pas contrainte de procéder à la réalisation forcée d'actifs moins performants pendant des périodes troublées sur les marchés financiers.

Cela nous permet d'optimiser notre gestion ALM, en sélectionnant des actifs répondant au mieux à la nature « long terme » de nos engagements.

Cette optimisation s'inscrit dans la démarche ORSA et, plus généralement, dans le cadre d'une saine gestion des risques.

## Chiffres clés de l'exercice

### Chiffre d'affaires et provisions techniques

Le chiffre d'affaires des activités d'assurance, pour l'année 2013, s'élève à € 238,1 millions.

Les provisions relatives aux contrats d'assurance atteignent un montant de € 2.261,4 millions, soit une croissance de 10,5 %.

### Fonds propres

Au 31 décembre 2013, la part du Groupe dans les capitaux propres consolidés s'élève à € 203,3 millions contre € -145,9 millions en 2012. La croissance de ceux-ci est principalement liée au résultat réalisé consolidé en 2013. Celui-ci est principalement influencé par l'appréciation des valeurs des obligations classée dans la catégorie « Juste valeur par le compte de résultats ». Notons qu'en 2013, Integrale c.c.a. n'a pas été amené à enregistrer des dépréciations sur le portefeuille obligataire.

### Marge de solvabilité ajustée

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 4 du présent document pour de plus amples informations concernant la gestion du capital et la marge de solvabilité.

## Résultats financiers

Les produits financiers nets ont progressé et atteignent un montant de € 158,5 millions contre € 129,6 millions en 2012. Rappelons que la mise au marché des obligations reprises dans la catégorie « juste valeur par le biais du compte de résultats » a eu, en 2012, un impact fortement favorable.

L'application des règles d'évaluation n'a pas amené à comptabiliser en 2013 des corrections de valeur.

Le total du bilan s'élève à € 2.831 millions au 31 décembre 2013, contre un montant de € 2.521 millions à la clôture de l'exercice précédent.

## Personnel

Les effectifs d'Integrale évoluent conformément au plan prévisionnel d'engagements qui doit répondre à plusieurs objectifs : faire face à une charge de travail en constante augmentation, poursuivre la mise en œuvre de la démarche Solvabilité II/ORSA et garantir la continuité de l'entreprise sur la base de la pyramide des âges, tout en maintenant un service de qualité et une bonne maîtrise des frais généraux.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2013, le groupe Integrale compte 98,2 collaborateurs en « équivalents temps plein ».

Consciente que la compétence, l'efficacité et le dynamisme de ses collaborateurs constituent un atout majeur, Integrale a lancé, en 2013, une enquête sur le bien-être au travail, en se faisant accompagner par un expert externe.

Les résultats, commentés en C.P.P.T., ont été communiqués aux membres du personnel. Leurs suggestions seront examinées afin d'établir un plan « Bien-être » qui tienne compte des propositions des collaborateurs dans le cadre des objectifs stratégiques de l'entreprise.

## Filiales et participations

### Integrale Luxembourg s.a.

L'encaissement d'Integrale Luxembourg s.a., constitué de primes et de transferts, est de € 10,734 millions par rapport à € 8,719 millions lors de l'exercice précédent.

Le Conseil met en évidence le rôle que joue cette filiale luxembourgeoise dans le suivi de nos membres au Grand Duché, ainsi que dans plusieurs autres pays de l'Union Européenne, dont les Pays-Bas.

### Integrale Insurance Services (IIServices) s.a.

Constituée en mars 2008, en partenariat avec Ogeo Fund, IIServices propose à des entreprises d'assurances belges et étrangères, ainsi qu'aux organismes de financement de pension, tant du secteur public que du secteur privé, une palette de services tels que des prestations d'audit interne, des services actuariels et d'études ALM, d'actuaire désigné, de comptabilité et de reporting financiers ou encore de compliance.

Signalons que cette filiale a obtenu la certification ISAE, attestant de la maîtrise et de la qualité des services offerts.

La complexité grandissante de la gestion des organismes de pension, liée aux nouvelles exigences légales et réglementaires, a donné de nombreuses occasions à IIServices de valoriser son savoir-faire dans la gestion d'engagements de pension.

Le chiffre d'affaires statutaire pour l'année 2013 est de € 822.981 contre € 717.591 en 2012 et € 668.918 en 2011. Le total du bilan est de € 10.800.201 au 31 décembre 2013 contre € 10.949.417 en 2012.

## Integrale Immo Management s.a.

Integrale Immo Management s.a. a pour objet social la gestion du portefeuille immobilier d'Integrale et l'acquisition de biens immobiliers en vue de la location et d'opérations de leasing immobilier.

L'exercice 2013 de cette société s'est clôturé par un bénéfice statutaire de € 167.526, contre € 64.840 pour l'exercice 2012.

## Ariane Building s.a.

Fin 2013, le taux d'occupation de l'immeuble détenu dans cette société est de 74 %.

Le chiffre d'affaires, pour l'année 2013, s'élève à € 2,1 millions contre € 2,5 millions en 2012 et €2,9 millions pour l'exercice 2011.

Cette filiale enregistre en 2013 une perte statutaire de € 3.249.950,00 contre € 6.220.589,60 en 2012. Celle-ci est principalement expliquée par un amortissement exceptionnel de € 2.143.276.

## Filiales immobilières acquises en 2013

GINKGO PARK s.a., société immobilière dont les parts ont été acquises le 26/09/2013 par Integrale (99,84 %) et Integrale Immo Management (0,16 %). Cette société détient un immeuble de dépôts situé dans le Parc Industriel de Tyberchamps à Seneffe, loué à Belmedis pour une durée de 15 ans.

IMMO HAECHE 1442 s.a., société immobilière dont les parts ont été acquises le 25/07/2013 par Integrale (85 %) et le fonds de pension Ogéo Fund (15 %). Cette société détient un immeuble de bureaux situé Chaussée de Haecht, 1442 à Haren, loué à Atos Worldline Propco pour une durée de 15 ans.

CEREP LOI 1 s.a., société immobilière dont les parts ont été acquises le 03/09/2013 par Integrale (51 %), Ethias (35 %), Contassur (7 %) et le fonds de pension Ogéo Fund (7 %). Cette société détient un immeuble de bureaux situé rue de la Loi, 15-19 à Bruxelles, loué à la Commission européenne pour une durée de 15 ans.

## Partenariats – Affiliations

### Istya

Une des pistes évoquées dans le cadre du défi Solvency II/ORSA porte sur la consolidation des partenariats existants avec des organismes qui partagent la philosophie d'Integrale.

L'UMG Istya regroupe diverses mutuelles françaises.

Ces institutions partagent des valeurs identiques et une vision commune des défis auxquels sont confrontés les opérateurs mutualistes de protection sociale complémentaire en Europe.

C'est ainsi qu'Integrale a signé un accord de coopération en mars 2013 avec l'Union Mutualiste de Groupe Istya, structure de droit français, constituée en mai 2011 sous l'impulsion de notre partenaire, la MGEN.

Les objectifs de l'accord sont :

- favoriser le développement de nouvelles synergies ;
- formaliser la possibilité d'intervention économique en organisant des mesures d'accompagnement financier ;
- constituer un partenariat au niveau européen ouvert aux organismes mutualistes partageant les mêmes valeurs.

Le premier chantier opérationnel porterait, dès 2014, sur des prestations de notre filiale I.I.Services pour le compte d'Istya-MGEN dans le domaine de l'audit interne.

Ethias - Produits « Rent » et « CertiFlex »

Depuis de nombreuses années, Integrale collabore avec Ethias pour la mise au point et la commercialisation de certains produits vie, tels le décès et l'invalidité, afin d'offrir aux affiliés de notre Caisse commune une palette de produits qui correspondent à leurs attentes. Depuis 2011, cette coopération s'est élargie. Deux produits vie individuelle pour les particuliers ont été développés pour Ethias : d'une part, les produits rentes « Rent » commercialisés dès le mois de mars 2011 et, d'autre part, les produits « CertiFlex », qui ont vu le jour en février 2012.

Comme anticipé, l'encaissement de ces produits a fortement diminué en 2013 notamment en raison de la taxe sur les contrats d'assurance, du taux d'intérêt passé à 2 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et du niveau des taux garantis.

Néanmoins, Integrale octroie pour le produit Certiflex un rendement global brut de 2,75 %.

Amonis

Amonis est le leader du marché de la pension pour les prestataires de soins en ce qui concerne les avantages sociaux INAMI et la Pension Libre Complémentaire. En 2013, notre partenariat a une nouvelle fois porté ses fruits. Nous avons ainsi réalisé 76 nouvelles affaires pour un chiffre d'affaires global de € 7,508 millions.

A.B.I.P.

L'A.B.I.P., l'Association Belge des Institutions de Pension, regroupe les plus grands fonds de pension actifs en Belgique, ainsi que les caisses de pension et les caisses communes d'assurances. L'A.B.I.P. est un partenaire reconnu et apprécié par les autorités dans le domaine du second pilier.

C'est au travers de l'A.B.I.P. qu'Integrale suit désormais les travaux de l'A.E.I.P., l'Association européenne des Institutions paritaires de protection sociale.

## Contrôle interne

Le Conseil d'administration et la Direction effective considèrent que le contrôle interne est adapté à la nature et à l'étendue des activités. Toutefois, la Direction effective s'efforce de continuer à formaliser les contrôles par la mise en place de plans d'actions.

## Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 30 du présent concernant les événement importants survenus après le clôture de l'exercice.

## Intérêts opposés des administrateurs

Durant l'exercice, aucun administrateur n'a eu, directement ou indirectement, un intérêt de nature patrimoniale opposé à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'administration.

## Risques et incertitudes

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 5 du présent document concernant l'exposé des principaux risques auxquels Integrale est confrontée.



## Compétences et indépendance du Comité d'audit et de risques

Compte tenu de leur expérience, les membres du Comité d'audit et de risques disposent de compétences en matière de finances, de comptabilité, d'audit et de gestion des risques, ainsi que dans le domaine de l'assurance vie. Tous ses membres sont administrateurs de la Caisse commune d'assurance depuis de nombreuses années.

## Perspectives 2014

Le Conseil d'administration reste positif sur les résultats des années à venir tout en précisant qu'il reste attentif à l'évolution des marchés.

Il est indéniable que la vague de restructurations et de fermetures frappant plusieurs d'entreprises membres devrait entraîner une diminution du volume des primes récurrentes.

L'encaissement lié aux produits CertiFlex continuera à subir sans nul doute les effets de la baisse du taux d'intérêt technique garanti et de l'augmentation de la taxe sur les produits d'assurance vie individuelle, portée à 2 % au 1er janvier 2013.

Néanmoins, sur la base d'hypothèses prudentes, Integrale reste investisseur net sur le court et moyen terme. Sa marge de solvabilité est largement supérieure aux exigences prudentielles actuelles et le taux de couverture des provisions techniques largement suffisant pour faire face à l'ensemble de ses engagements.

Enfin, notons les défis liés à la mise en conformité de l'entreprise à Solvabilité II, processus entamé depuis plusieurs années déjà et qui devrait s'achever d'ici fin 2015.

## Démarche Solvabilité II

L'accord « Omnibus II » du 13 novembre 2013 conclu au niveau européen marque la fin d'une longue période de blocage et d'incertitude quant à l'avenir du projet Solvabilité II. Ce dernier, qui sera accompagné de dispositions transitoires, entrera en application au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Cet accord a pour principal mérite de reconnaître les faiblesses inhérentes au projet Solvabilité II, en son état actuel (volatilité artificielle des bilans et coût trop élevé des garanties de long terme) et de le relancer sur des bases moins défavorables aux entreprises.

Sa portée pratique reste néanmoins encore incertaine, dans la mesure où il doit être précisé par diverses mesures d'exécution, dont l'adoption devrait intervenir d'ici fin 2015. La Commission européenne et l'EIOPA ont donné en ce début de 2014 le coup d'envoi des discussions à propos du contenu exact de ces futurs « Actes délégués » et autres « Normes techniques ».

Integrale participe activement à ces discussions, au travers de l'AMICE (Association Européenne des Mutuelles et Coopératives d'Assurance), avec comme objectif que le futur cadre prudentiel intègre au mieux les spécificités de la caisse commune (notamment en tenant compte adéquatement de la nature « long terme » de ses couvertures d'assurance et de ses investissements), pour lui éviter de devoir se soumettre à des contraintes non fondées qui pèseraient inutilement sur la performance de ses activités et sur l'attractivité de ses produits.

Afin de permettre aux assureurs de se préparer au mieux à ce futur cadre prudentiel, l'EIOPA a publié des « orientations » (Guidelines) dans quatre domaines clés : Gouvernance et gestion des risques, ORSA (Evaluation prospective des risques propres à l'entreprise et de sa solvabilité), pré-candidature des modèles internes et reporting prudentiel.

Ces derniers développements confirment le bien-fondé de la démarche proactive d'Intégrale, qui, dans les quatre domaines précités, a poursuivi et approfondi ses travaux de mise en conformité aux futures exigences prudentielles, en dépit des incertitudes persistantes à leur propos.

C'est dans ce contexte qu'Intégrale a renforcé ses équipes et a activement préparé un premier projet ORSA avec le soutien d'experts externes et un suivi de la BNB. Ce projet ORSA comprend entre-autres l'évaluation, sous différentes hypothèses, des besoins en SCR ainsi que la mise à jour de la cartographie des risques.

Aux adaptations de structure intervenues en vue de répondre aux exigences du Pilier II de Solvabilité II et à la poursuite des réflexions sur les conséquences des exigences quantitatives du Pilier I, s'ajoute la récente mise sur pied (novembre 2013) d'un groupe de travail chargé de recenser les impacts sur l'entreprise des futures exigences du Pilier III de Solvabilité II, relatives à la production du futur reporting prudentiel.

Ce groupe de travail, qui rassemble les différents services concernés de l'entreprise, produira d'ici fin mai 2014 un premier inventaire des informations requises susceptibles d'exiger une adaptation de nos systèmes d'informations. Dans la mise en place du Pilier III nous avons choisi de nous faire assister par KPMG à la suite d'un appel d'offres.

D'autre part, la Direction effective suit de près l'évolution des exigences probables de capitaux de solvabilité (SCR) pour 2016 et étudie activement les possibilités d'augmenter ses fonds propres et quasi-fonds propres en tenant compte des diverses contraintes.

Tout comme pour les nouvelles exigences des Piliers I et II, ainsi que de l'ORSA, des séances d'information sur le contenu de ce reporting, tant pour ses volets « narratifs » que « quantitatifs », seront organisées en 2014 à l'attention du Conseil d'administration, ce dernier ayant l'obligation de l'analyser et de le « challenger » (notamment pour le comparer aux données des comptes consolidés en IFRS et aux résultats du processus d'ORSA) avant de l'approuver et qu'il ne soit transmis à la BNB.

Le Conseil d'administration et la Direction effective formulent le vœu que ces futurs reportings, (comptables, financiers, techniques et prudentiels) contribuent efficacement à renforcer la confiance dont jouit la Caisse commune, celle-ci continuant à œuvrer tant pour une communication claire, pertinente et compréhensible par tous qu'au développement d'une stratégie de long terme reposant sur le triptyque de valeurs « éthique, expertise, excellence ».

## Récapitulatif des comptes consolidés

Le Conseil d'administration présente les comptes à l'Assemblée générale :

- Le total du bilan s'élève à 2.830.770.070 €.
- Les fonds propres (part du groupe) s'élèvent à 203.308.297 €.
- Les provisions techniques s'élèvent à € 2.261.434.451.

Nous adressons nos remerciements aux entreprises membres et aux affiliés pour leur fidélité à notre Caisse commune.

Nous remercions tout particulièrement les collaborateurs d'Intégrale pour leur participation aux résultats et leur capacité à passer une fois de plus le cap d'une année mouvementée. Ensemble, et dans le respect de nos valeurs, nous avons conservé une tendance de croissance et maintenu la confiance de nos entreprises membres et affiliés.

Le Conseil d'administration



**INTEGRALE CAISSE COMMUNE D'ASSURANCE**

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2013**

Le 13 juin 2014

Sint-Stevens-Woluwe, le 13 juin 2014

Aux affiliés  
de Integrale Caisse Commune d'Assurance  
Liège

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2013**

---

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, tels que définis ci-dessous, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et l'état des variations des capitaux propres consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Integrale Caisse Commune d'Assurance (« la caisse commune d'assurance ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à EUR 2.830.770.070 et le compte de résultats consolidé se solde par un résultat net de EUR 45.137.281.

*Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés*

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

*Responsabilité du Réviseur d'Entreprises*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes « ISA »). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Réviseur d'Entreprises, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures destinées à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations rapportés dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration du Groupe, toutes les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

*Autre point*

Il nous paraît important d'attirer l'attention du lecteur sur le fait qu'il est désormais acquis que la réforme « Solvency II » entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. En conséquence, il est primordial que la caisse commune d'assurance poursuive, sans retard, les actions qu'elle a initiées afin de renforcer ses fonds propres et / ou de réduire son profil de risque.

Le Réviseur d'Entreprises  
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl  
Représentée par.

Jacques Tison  
Réviseur d'Entreprises